



91<sup>ème</sup> réunion du Bureau des Parties contractantes  
à la Convention pour la protection du milieu marin  
et du littoral de la Méditerranée et ses Protocoles

Téléconférence, 7 - 8 juillet 2021

**Point 3 de l'ordre du jour : Rapport sur les travaux menés en octobre 2020 – mai 2021**

**Rapport d'activité du Secrétariat sur les activités menées pendant la période octobre 2020 - mai 2021**

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies

## Table des matières

	<b>Page</b>
<b>I. Introduction</b>	<b>1</b>
<b>II Principales activités / principaux résultats selon le thème du Programme de travail relatif à des produits spécifiques</b>	<b>1</b>
<i>1 Thème principal : GOUVERNANCE</i>	1
<i>2 Thème central I : POLLUTION TERRESTRE ET MARINE</i>	13
<i>3 Thème central II : BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES</i>	19
<i>4 Thème central III : INTERACTIONS ET PROCESSUS TERRE - MER</i>	24
<i>5 Thème transversal I : GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES (GIZC)</i>	26
<i>6 Thème transversal II : CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES (CPD)</i>	26
<i>7 Thème transversal III : CHANGEMENT CLIMATIQUE</i>	28

## I. Introduction

1. Le présent rapport concerne les activités réalisées et les résultats obtenus entre octobre 2020 et mai 2021. Les rapports du Secrétariat sur les questions spécifiques et sur les questions financières et administratives font l'objet de documents distincts, à savoir UNEP/MED BUR.91/6 et UNEP/MED BUR.91/5 respectivement. Le document complémentaire « *Rapport du Secrétariat sur la mise en œuvre des décisions de la CdP 21* », est présenté dans le document UNEP/MED BUR.91/4.

## II. Principales activités / principaux résultats selon le thème du Programme de travail (Pdt) relatif à des produits spécifiques

### II.1 Thème principal : GOUVERNANCE

#### **Réalisation stratégique 1.1: Parties contractantes soutenues dans l'application et le respect de la Convention de Barcelone, ses Protocoles, les stratégies et plans d'action régionaux.**

##### Réunions sur la gouvernance

2. Deux réunions de travail du CEC ont eu lieu au cours de cette période : CEC 44 (téléconférence, 19-20 janvier 2021) et CEC 45 (téléconférence, 29-30 mars 2021). Les deux réunions du CEC avaient pour principal objet la préparation de la nouvelle SMT. Des informations détaillées sont disponibles dans les rapports des réunions du CEC (document UNEP/MED BUR.91/Inf.4).

3. La 22<sup>e</sup> réunion du Comité directeur de la Commission méditerranéenne sur le développement durable (CMDD) s'est tenue en ligne les 15 et 16 décembre 2020. La réunion a passé en revue les travaux de la CMDD et les activités liées à la SMDD pour la période allant de mai à octobre 2020. Elle a également abordé des questions spécifiques découlant des décisions de la COP 21 et du mandat de la CMDD, telles que les évaluations à mi-parcours de la SMDD et du Plan d'action pour la CPD, les initiatives phares de la SMDD (y compris, *entre autres*, le Prix WeMed des entreprises vertes et le Prix d'Istanbul pour les villes respectueuses de l'environnement), les études d'évaluation (à savoir le RED, MED 2050, le rapport MedECC MAR1), le Tableau de bord du développement durable en Méditerranée et l'intégration des indicateurs de la CPD. Elle a aussi proposé une démonstration en direct de la salle de situation de l'environnement mondial (WESR), réalisée par la Division scientifique du PNUE, ainsi qu'une discussion sur la réponse stratégique du PNUE/PAM face à la crise de la COVID-19 en Méditerranée. Cette réunion a également permis de discuter de la préparation de la 19<sup>e</sup> réunion de la CMDD, qui sera virtuellement accueillie par la Slovaquie du 7 au 9 juin 2021.

4. La reprise de la session de la 16<sup>e</sup> réunion du Comité de respect des obligations de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles s'est tenue du 27 au 28 janvier 2021, sous forme de téléconférence. La 17<sup>e</sup> réunion du Comité de respect des obligations s'est tenue les 10 et 11 juin 2021. Le Rapport sur les questions spécifiques (UNEP/MED BUR.91/6) contient de plus amples informations.

5. Concernant les réunions portant sur les points focaux des composantes/thématiques du PAM :

- La réunion des Points focaux du Plan Bleu / CAR s'est tenue par visioconférence les 19-20 mai 2021
- La réunion des Points focaux du CAR/PAP s'est tenue par visioconférence les 24-25 mai 2021.
- La réunion des Points focaux du MED POL s'est tenue par visioconférence les 27-28 mai 2021.
- La réunion des Points focaux du REMPEC, s'est tenue par visioconférence les 31 mai-2 juin 2021
- La réunion des Points focaux du CAR/SCP s'est tenue par visioconférence les 1-3 juin 2021.
- The troisième réunion Barcelona Convention Offshore Oil and Gas Group (OFOG) Sub-Group on Environmental Impact s'est tenue par visioconférence les 3-4 juin 2021.
- La réunion des Points focaux du CAR/INFO s'est tenue par visioconférence les 14-15 juin 2021.
- La réunion des Points focaux du SPA/BD Thematic Focal Points meeting s'est tenue par visioconférence les 22-25 June 2021.

##### Assistance de toutes les Parties contractantes à la ratification de la Convention de Barcelone et ses Protocoles

6. La section traitant de la ratification est incluse dans le document Rapport sur des questions spécifiques (UNEP/MED BUR.91/6).

##### Mobilisation des ressources, propositions de projets récemment approuvées ou soumises

7. Suite à la réunion de lancement (20-22 juillet 2020) du « Programme pour la mer Méditerranée (MedProgramme) du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et du PNUE : Renforcer la sécurité environnementale » et les sept sous-projets exécutés par le PNUE/PAM, le Secrétariat a concentré ses efforts sur la création d'instruments juridiques avec les partenaires chargés de l'exécution afin de progresser dans la mise en œuvre des activités sur le terrain. Au cours de la période de référence actuelle, sept des quatorze instruments juridiques prévus ont été mis en place ; les sept autres sont en cours d'élaboration et devraient entrer en vigueur d'ici le 31 juillet 2021. En outre, les premières réunions du Comité directeur de

projet ont été organisées pour quatre des sous-projets du MedProgramme en mars 2021 afin de faire le point sur les progrès réalisés et d'obtenir l'approbation des comités directeurs de projet sur les budgets annuels, les révisions budgétaires et les plans de travail annuels pour 2021-2022.

8. Suite à l'approbation en mai 2020 d'une subvention de préparation de projet pour un nouveau projet FEM « Gestion des pêches et des écosystèmes pour l'économie bleue de la Méditerranée » - (FishEBM MED - GEF ID 10560), le Secrétariat a mis en route la préparation du document de projet, en coopération avec la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM). Le PNUE et la FAO assurent sa mise en œuvre tandis que le PNUE/PAM et la CGPM en assurent l'exécution. Le document de projet complet sera soumis au Secrétariat du FEM pour approbation en décembre 2021. Le financement du projet par le FEM s'élève à 7 273 973 EUR.

9. L'exécution du projet de l'IMAP-MPA financé par l'UE (4 millions d'euros) avance bien. Les réunions de lancement dans les pays bénéficiaires relatives à la mise en place des comités directeurs nationaux IMAP progressent bien (Israël, juillet 2021 ; Tunisie, octobre 2020 ; Libye, octobre 2020 ; Algérie, mars 2021 ; Maroc, mars 2021), tandis que deux réunions supplémentaires sont en préparation en Égypte et au Liban & des experts régionaux ont été recrutés sur l'eutrophisation (IMAP-EO5), la côte et l'hydrographie (IMAP-EO7/EO8), les contaminants (IMAP-EO9), les déchets marins (IMAP-EO10), et 3 experts régionaux pour la biodiversité-NIS (IMAP EO1, EO2). Parmi les autres activités en cours figurent l'organisation du Forum 2020 des zones marines protégées (AMP) en Méditerranée (reporté à 2021/2022), ainsi que l'élaboration d'un document stratégique sur les AMP et d'autres mesures efficaces de conservation de certaines zones en Méditerranée, conformément au cadre mondial pour la biodiversité pour l'après 2020 de la CDB. La deuxième réunion du comité directeur s'est tenue avec succès en mars 2021 avec une large participation de tous les pays bénéficiaires.

10. Les deux projets financés par l'UE, à savoir : « Mise en œuvre efficace de la surveillance et de l'évaluation intégrées de la mer Méditerranée et de ses côtes basées sur l'approche écosystémique en synergie avec la directive-cadre stratégie pour le milieu marin » (EcAp-MED III) et Déchets marins MED II, ont été officiellement lancés lors des réunions intégrées des groupes de correspondance sur la mise en œuvre de l'approche écosystémique de l'IMAP (CORMON), qui se sont tenues du 1er au 3 décembre 2020 par vidéoconférence. Le projet EcAp-MED III poursuit deux objectifs : aider davantage les sept pays bénéficiaires (à savoir l'Algérie, l'Égypte, Israël, le Liban, la Libye, le Maroc et la Tunisie) à mettre en œuvre le Programme intégré de surveillance et d'évaluation (IMAP) ; et contribuer à la préparation et à la présentation du Rapport sur l'état de la qualité de la Méditerranée 2023 (MED QSR), conformément aux étapes définies par la feuille de route du MED QSR 2023 aux niveaux national, sous-régional et régional.

11. Les instruments juridiques relatifs aux activités qui doivent être exécutées par les composantes du PAM qui sont des partenaires de mise en œuvre, ont été signés en avril 2021. En parallèle, les activités qui doivent être réalisées par les partenaires nationaux chargés de la mise en œuvre dans les sept pays bénéficiaires ont été identifiées en étroite consultation avec deux autres projets financés par l'UE, IMAP-MPA et le projet MED II sur les déchets marins. Le premier Comité directeur du projet s'est tenu le 28 avril 2021. Il a salué les bons progrès réalisés au niveau de la mise en œuvre des activités du projet, malgré les contraintes, et notamment les restrictions liées à la COVID-19 ; il a approuvé le plan de travail révisé pour 2021-2022, qui fournit des orientations stratégiques et des recommandations concernant la mise en œuvre du projet et il a accueilli favorablement le plan de communication et de visibilité du projet 2021-2022.

12. Le volet administratif du projet MED II portant sur les déchets marins est terminé et la préparation des instruments juridiques pertinents (avec le CAR/ASP, le BSC et les pays bénéficiaires) est en cours, y compris la nomination des points focaux du projet. La procédure de recrutement d'un chef de projet a été lancée en avril 2021 et devrait être finalisée à l'été 2021.

13. Grâce à une dernière prolongation de l'accord de coopération avec le ministère italien de la Transition écologique jusqu'à fin avril 2021, un nombre limité d'activités a été mis en œuvre, notamment le soutien à la signature et au lancement de l'accord du PAC Otrante, l'élaboration d'un rapport sur l'identification des zones sensibles de déchets marins, le soutien aux réunions CORMON qui se sont tenues en décembre 2020 ainsi que des activités de communication/diffusion. Des discussions sont en cours avec l'Italie en vue de l'élaboration et de la signature d'un nouvel accord de coopération d'ici à la fin de 2021.

14. Le Plan Bleu/RAC a soumis à la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur une proposition de projet sur la « Prospective méditerranéenne MED 2050 en Région SUD et participation au nouvel exercice de prospective du Plan Bleu à l'échelle du bassin méditerranéen », en vue de soutenir le financement de la phase 2 de la feuille de route MED 2050, telle qu'approuvée par la COP 21, un accent particulier étant mis sur le module concernant les tendances : c'est-à-dire l'identification des tendances structurelles à long terme et des perturbations éventuelles qui seront déterminantes pour l'avenir du bassin méditerranéen. Le budget total demandé à la Région Sud – Provence-Alpes-Côte d'Azur s'élève à 80 000 euros. La proposition a été acceptée et la notification officielle a été reçue en décembre 2020. Un premier rapport d'évaluation a été rédigé et deux webinaires avec des élus de la Région Sud ont eu lieu en avril et en mai 2021, avec un troisième prévu en juin

2021.

15. En tant que chef de file associé à l'Association Air Climat et à la Région Sud, le Plan Bleu/RAC a soumis une proposition de projet sur une « Approche participative pour l'adaptation au changement climatique sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Sophia - Antipolis » à la Fondation de France. La proposition de ce projet a passé la première sélection et l'évaluation finale est prévue le 30 juin 2021. Le budget demandé à la Fondation de France par le consortium s'élève à 150 000 euros.
16. Le Plan Bleu/RAC est partenaire de deux consortiums répondant à des appels à candidatures dans le cadre du programme H2020. Le premier (30 partenaires dirigés par l'University College Dublin) vise à restaurer les zones humides et les tourbières dans 11 sites pilotes sur une période de 5 ans, avec un budget du consortium s'élevant à 23 millions d'euros, dont 390 000 euros pour le Plan Bleu. Le second (17 partenaires dirigés par le CSIC Espagne) vise à restaurer les récifs côtiers dans 4 sites pilotes sur 4 ans, avec un budget du consortium s'élevant à 25 millions d'euros (dont 650 000 euros pour le Plan Bleu). Le Plan Bleu/RAC est également partenaire d'un consortium qui se porte candidat pour devenir, sur une période de 5 ans, un Centre thématique européen consacré à l'adaptation au changement climatique pour l'Agence européenne pour l'environnement. Le CMCC (Italie) est le chef de file ; la décision concernant la demande sera rendue en août 2021. Le Plan Bleu et l'Agence Française de Développement ont signé une convention pour contribuer aux activités visant à développer davantage : 1. des approches pilotes en faveur d'une aquaculture durable (en collaboration avec WestMed et le CIHEAM) ; 2. des critères et un outil décisionnel permettant d'évaluer la durabilité des projets de dessalement ; 3. des approches participatives dans le bassin versant de la Moulouya au Maroc, en tant que projet central de Med2050. Le budget total de l'accord s'élève à 70 000 euros.
17. Le SPA/RAC a collaboré, en tant que chef de file conjoint et partenaire du projet, avec le Centre thématique européen de l'Université de Malaga (ETC-UMA : chef de file du projet), le Mediterranean Cities Network (MedCities), le Network of Marine Protected Areas Managers in the Mediterranean (MedPAN), the Tyre Coast Nature Reserve, au Liban, la municipalité de Sfax, en Tunisie, et la fondation mer Méditerranée et Côtes (MEDSEA), avec pour objectif d'élaborer et de soumettre une proposition de projet intitulée « Renforcer la résilience socio-écologique dans la zone côtière méditerranéenne » (ENSERES) au programme ENI CBC MED de la CE. Le budget total demandé à la CE est de 1 027 929 euros, dont 200 000 euros pour le SPA/RAC. En avril 2021, le chef de projet a été informé de l'évaluation positive du projet. Durant la seconde moitié du mois de mai, une phase de négociation visant à la signature du contrat de subvention entre le chef de projet (ETC-UMA) et ENI a eu lieu. Le projet devrait démarrer en juin 2021.
18. La mise en œuvre des activités de la deuxième phase du projet MAVA MedBycatch « Comprendre les prises accidentelles d'espèces vulnérables en Méditerranée et tester les mesures d'atténuation » (ou 'Bycatch') - une approche collaborative, a commencé en octobre 2020 et se terminera en octobre 2022. Les activités principales consistent à poursuivre les programmes de collecte de données entamés lors de la phase 1 et relatifs aux prises accidentelles (bycatch) des espèces vulnérables dans le but de développer et de tester des mesures de réduction des prises accidentelles dans les cinq pays bénéficiaires (Croatie, Italie, Maroc, Tunisie et Turquie) qui pourraient être proposées pour être reproduites au niveau régional. Le projet a apporté un soutien supplémentaire à l'élaboration du PAS/BIO post-2020 en ce qui concerne les ressources marines vivantes et à la nouvelle stratégie de la CGPM pour la pêche et l'aquaculture. Les partenaires de la mise en œuvre du projet sont le CAR/ASP (chef de file en Tunisie), la CGPM, ACCOBAMS (chef de file au Maroc), BirdLife Europe et Asie centrale (coordinateur du projet), UICN-Med, MEDASSET (chef de file en Turquie) et WWF (chef de file en Croatie et en Italie). Le budget total fourni par la Fondation MAVA s'élève à 3 976 087,29 euros, dont 415 013 euros pour le CAR/ASP.
19. Dans le cadre du « Projet de zones sans prélèvement et d'AMP cogérées »(juillet 2020-octobre 2022), et grâce à une approche participative, le CAR/ASP soutient les autorités nationales compétentes d'Algérie, du Maroc, de la Tunisie et de la Turquie, dans la mise à jour, le développement et la mise en œuvre de plans de gestion pour le parc national d'Al Hoceima (Maroc), la future aire marine et côtière protégée (AMPC) des îles Kuriat (Tunisie), la zone de protection spéciale de l'environnement (ZPE) de Foça (Turquie), et la future AMP de l'île de Rachgoun (Algérie), afin de réduire l'impact des activités de pêche sur les espèces et les habitats, en s'appuyant sur les résultats des projets MedKeyHabitats I et II financés par MAVA. Le soutien aux autorités nationales et locales dans la mise en œuvre des plans de gestion des AMP implique plusieurs types d'activités allant de la surveillance, du suivi, de l'engagement des parties prenantes locales et de la mise en place de mécanismes de financement durables en faveur de l'information, la communication, la sensibilisation, le renforcement des capacités, la mise en réseau et l'échange d'expériences, par l'intermédiaire de programmes de jumelage, d'événements scientifiques et d'ateliers. En outre, la deuxième phase du projet « Conservation des tortues marines dans les pays méditerranéens (Tortues marines) », financé par MAVA, a débuté en juillet 2020 et progresse bien. Le CAR/ASP poursuivra le renforcement des bonnes pratiques dans les îles Kuriat (Tunisie) et étendra les activités à de nouvelles zones prioritaires, telles que la réserve naturelle de Tyr (Liban) et Syrte-Farwa (Libye), en faisant la promotion d'actions de sensibilisation et d'écotourisme.

20. Le projet biennal pour la période 2019-2020, financé par l'UE, intitulé « Western Mediterranean Region Marine Oil and HNS Pollution Cooperation (West MOPoCo) » s'est achevé le 31 avril 2021. Une proposition de projet de suivi, portant sur les incidents chimiques survenant dans les ports, est en cours de préparation sous la direction de la France, avec une participation du REMPEC en tant que membre du comité de pilotage du projet, pour soumission à l'appel à propositions du service d'aide humanitaire et de protection civile de la CE (ECHO). Au cours du second semestre 2021, le REMPEC, en consultation avec les partenaires, préparera une proposition de projet visant à combler les lacunes identifiées dans le projet West MOPoCo, par le biais d'activités et d'exercices de renforcement des capacités, en vue de sa soumission à l'appel à propositions 2022 de la DG ECHO pour des exercices en grandeur réelle du mécanisme de protection civile de l'Union.
21. Dans le cadre de la préparation de la stratégie méditerranéenne concernant la prévention, la préparation et la lutte contre la pollution marine provenant des navires (2022-2031), et afin d'assurer la coordination et la concertation dans la préparation des projets d'appui à la mise en œuvre de ladite stratégie, le REMPEC a élaboré un ensemble de fiches projets, sous le document REMPEC/WG.51/INF.11/Rev.1. Compte tenu de ces projets, le Secrétariat et le REMPEC, en consultation avec l'OMI, ont soumis au PNUD, pour examen, une note de synthèse relative à un projet triennal « GHG Med ».
22. Le secrétariat et le REMPEC ont poursuivi leurs contacts avec l'IIOGP - l'association professionnelle mondiale de l'industrie pétrolière et gazière - afin d'explorer les possibilités de soutien technique et financier en faveur de la mise en œuvre du plan d'action pour l'offshore et ont soumis un « plan d'action global, y compris une stratégie de mobilisation des ressources » sous le document EP/MED WG.498/6, pour examen par la troisième réunion du sous-groupe sur l'impact environnemental du groupe sur le pétrole et le gaz offshore (OFOG) de la convention de Barcelone (3-4 juin 2021, vidéoconférence).
23. Le projet SwitchMed II exécuté par l'ONUDI, le PNUE/Division Economie et le SCP/RAC a fait l'objet d'une extension afin d'ajouter une composante spécifique sur l'économie bleue. À cette fin, 3 millions d'euros supplémentaires ont été alloués afin de compléter les activités de SwitchMed II avec de nouveaux résultats liés à l'économie bleue : 2,5 millions d'euros ont été fournis par la Commission européenne (DG NEAR and DG MARE), et 0,5 million d'euros par l'Agence catalane de gestion des déchets. Ainsi, le montant total de la contribution de l'Espagne, par l'intermédiaire de l'Agence catalane des déchets, au projet SwitchMed II s'élève à 1 930 000 euros. La proposition du CAR/SPD, qui a été préparée après consultation de l'Unité de coordination du PAM, du MED POL, du Plan Bleu/RAC et du CAR/ASP, a été acceptée par la CE. Sur cette base, le CAR/CPD a obtenu 1 610 000 euros pour les résultats de l'économie bleue qu'il entend mettre en œuvre dans le cadre du projet SwitchMed II. L'additif à l'accord SwitchMed II entre la CE et l'ONUDI, le partenaire principal, a été signé en décembre 2020. L'amendement à l'accord entre l'Agence catalane des déchets - CAR-CPD et l'ONUDI est en cours de finalisation à cet égard, et les activités devraient commencer d'ici le premier semestre de l'année en cours.
24. En mai, la proposition de projet « JUST2CE, une transition juste vers l'économie circulaire », menée par l'université autonome de Barcelone et soutenue par le CAR/CPD a finalement été retenue et validée par le programme Horizon, financé par l'UE. Le contrat de subvention a été signé par le coordinateur du projet le 6 mai 2021 et les activités commenceront le 1<sup>er</sup> septembre 2021. L'action de recherche et d'innovation a reçu 3,6 millions d'euros et vise à fournir aux décideurs politiques, aux acteurs privés et à la société civile une aide à la décision fondée sur des données probantes en vue de promouvoir le développement transitoire et l'économie circulaire. Le budget total que le CAR/CPD recevra pour JUST2CE s'élève à 383 750 EUR (sur un budget total du projet de 3 620 042,50 EUR).
25. La proposition de projet soumise par le CAR/CPD à l'appel BeMed visant à la mise en œuvre de solutions dans les îles méditerranéennes particulièrement affectées par la pollution plastique a été sélectionnée pour le financement et un accord a été signé entre BeMed et le CAR/CPD au début de 2021. Le projet a été préparé en collaboration avec la SMILO (Small Islands Organization) et vise à capitaliser l'initiative BeMed pour réduire la pollution plastique dans les îles méditerranéennes (CapiMed-Islands). Il comprend de fortes synergies avec la phase de transfert des projets Plastic Busters MPAs et présente un budget global de 110 000 euros.
26. La proposition de projet « RESET - REsults Enabling Transitions. Cartographier, documenter et intégrer les réalisations de l'économie verte et circulaire » a été évaluée positivement par le comité de suivi conjoint d'ENI le 26 mars ; cependant, le projet a été placé sur une liste en réserve. Le financement du projet est lié à l'approbation d'un changement financier majeur du programme par la CE. La proposition a été élaborée dans le cadre de l'appel à propositions sur la capitalisation du programme ENI CBC MED visant à promouvoir la capitalisation, la diffusion et l'adoption de politiques de résultats pertinents en matière d'économie verte et d'économie circulaire en Méditerranée. Le consortium est dirigé par le CAR/CPD et composé du groupe BEYOND (Liban), de l'Université de Florence (Italie), de LEADERS (Palestine) et d'INJAZ (Tunisie).
27. La proposition de projet « MED-IDEA : Un accélérateur d'entrepreneuriat méditerranéen axé sur l'innovation » a été soumise à l'UE le 7 avril 2021 dans le cadre de l'appel à propositions « Renforcer l'innovation en soutenant la coopération entre clusters et les écosystèmes de start-up dans les pays du voisinage méridional ». Le projet est dirigé par le CAR/CPD en

partenariat avec BUSINESSMED (Tunisie) et INJAZ Al-Arab (Jordanie) et son objectif principal est de favoriser la création d'emplois décents et d'accélérer la transition vers une économie durable inclusive dans le sud de la Méditerranée.

28. La proposition de projet « INPLASTICS » soumise par le CAR/CPD dans le cadre du BRS Small Grant Programme relatif aux déchets plastiques a été sélectionnée pour être subventionnée. Un accord est en cours de préparation. Il visera principalement à préparer un module de master sur les additifs dans les plastiques qui sera intégré dans un master sur la gestion des changements environnementaux proposé dans les universités d'Algérie, du Maroc et de Tunisie (master MehMed - Erasmus +). Le budget global est de 90 000 USD.

*Autres activités relevant de la Réalisation stratégique 1.1*

29. La préparation du programme de travail (PdT) et du budget 2022-2023, mandatée par la COP 22 via la décision IG.21/14, progresse comme prévu, dans le cadre d'un processus hautement consultatif avec les Parties contractantes et en coordination avec les composantes du PAM. Dans sa lettre datée du 3 février 2021, le Coordinateur a informé les Points Focaux du PAM du processus à suivre pour la préparation du Programme de Travail et du Budget 2022-2023 et a partagé un document élaboré par le Secrétariat sur les « Éléments directeurs pour la préparation du Programme de Travail (PdT) et du Budget 2022-2023 du PAM/PNUE » qui contient des informations détaillées sur la raison d'être, les principes clés, les éléments directeurs et le calendrier concernant sa préparation et sa soumission pour approbation par le Siège. Après consultation des points focaux des composantes du PAM, le cahier des charges consolidé a été soumis aux points focaux du PAM pour qu'ils fassent part de leurs réactions dans une lettre envoyée par le coordinateur le 23 avril 2021. Les commentaires reçus par les Parties seront intégrés dans le cahier des charges, y compris toute contribution supplémentaire qui sera fournie par les réunions des composantes du PAM/points focaux thématiques. En parallèle, la préparation du budget a commencé en concertation avec les composantes du PAM.

30. Comme mandaté par la Décision IG.24/3, sous la direction du Comité de pilotage de la CMDD, le Secrétariat a lancé les évaluations à mi-parcours de la SMDD et du Plan d'action CPD. Des parties prenantes ont été consultées dans le cadre des deux processus d'évaluation auprès de divers décideurs et parties prenantes (membres de la CMDD, partenaires du PNUE/PAM, composantes du PNUE/PAM et principales parties prenantes), via des entretiens bilatéraux, des groupes de discussion (webinaires - ateliers en ligne) et une vaste enquête en ligne. Les objectifs suivants ont été préparés en vue de la réunion des points focaux du CAR/CPD et de la 19<sup>e</sup> réunion de la CMDD : UNEP/MED WG.493/5 : Évaluation à mi-parcours de la SMDD - Projet de rapport final ; UNEP/MED WG.493/6 : Évaluation à mi-parcours du Plan d'action régional CPD - Projet de rapport final ; UNEP/MED WG.493/Inf.4 : Évaluation à mi-parcours de la SMDD : Résultats de la consultation des parties prenantes. Les deux rapports d'évaluation sont soumis à la réunion de la CMDD pour examen (téléconférence, 9-11 juin 2021).

31. Des représentants de 21 des 22 Parties contractantes à la Convention de Barcelone, ainsi que des représentants des organisations régionales et internationales concernées, ont participé activement à la réunion régionale d'experts nationaux sur la Stratégie méditerranéenne pour la prévention et la lutte contre la pollution marine provenant des navires (en ligne, 10 mars 2021) organisée par le REMPEC, qui a examiné la deuxième version de la Stratégie et a convenu d'une série de [conclusions et de recommandations](#) et de la deuxième version amendée de la Stratégie, telle que modifiée par la réunion. Le troisième projet relatif à la stratégie méditerranéenne (2022-2031) a été examiné sous le document REMPEC/WG.51/5, par la quatorzième réunion des points focaux du REMPEC (31 mai - 2 juin 2021). En outre, la révision de la Stratégie méditerranéenne de gestion des eaux de ballast des navires a progressé grâce à un processus de consultation lancé par le Secrétariat, le REMPEC et le CAR/ASP destiné à recueillir les réactions et les commentaires des points focaux du PAM, des points focaux de prévention du REMPEC et des points focaux de l'ASP/DB, qui ont été pris en compte dans le projet final de la Stratégie méditerranéenne de gestion des eaux de ballast (2022-2027) soumis à la 14<sup>e</sup> réunion des points focaux du REMPEC et à la 15<sup>e</sup> réunion des points focaux de l'ASP/DB, pour examen.

32. Le Plan Bleu/RAC poursuit ses travaux sur les outils régionaux, y compris les lignes directrices envisageables en matière de tourisme durable, en mettant l'accent sur les activités nautiques et la navigation de plaisance, croisières comprises. Les lignes directrices seront finalisées dans le cadre d'un projet Interreg, avec un atelier de capitalisation prévu pour juin 2021.

33. Concernant l'élaboration du PAS BIO après 2020, une note conceptuelle et un document d'orientation ont été rédigés en consultation avec les points focaux de l'ASP/DB ; le recrutement d'experts supplémentaires a été conclu pour soutenir le CAR/ASP, et la réactivation du comité consultatif du PAS BIO, qui comprenait une consultation avec les points focaux de l'ASP/DB sur sa nouvelle composition, a eu lieu et des réunions se sont tenues en ligne le 2 avril 2020, le 16 avril 2021 et le 5 mai 2021. Des experts nationaux ont été engagés pour aider les Parties dans leur contribution nationale et leur processus de consultation nationale, pour soutenir les Correspondants nationaux du PAS BIO, et ils travaillent déjà sur ces missions.

34. L'élaboration du PAS BIO post-2020 est basée sur les besoins et les priorités identifiés de manière participative au cours d'un processus ascendant avec les pays méditerranéens au niveau national. Il est en phase et en harmonie avec les cadres

et processus mondiaux, notamment les objectifs de développement durable et le projet en cours du Cadre mondial pour la biodiversité pour l'après 2020 de la CDB, qui devrait être adopté en octobre 2021 par la COP 15 de la CDB. Le CAR/ASP a participé à une série de sessions virtuelles de la CDB depuis juillet 2020 pour parvenir à cet alignement, y compris des consultations thématiques, les réunions pré-SBSTTA 24 (février 2021) et SBSTTA 24 (mai-juin 2021), et a contribué à l'examen des documents de la CDB liés à l'après 2020 présentant des points de vue méditerranéens.

### **Réalisation stratégique 1.2 : Parties contractantes soutenues conformément à la Convention de Barcelone, ses Protocoles, stratégies et plans d'action régionaux.**

35. De plus amples informations sont fournies dans le « Rapport sur les questions spécifiques » (document UNEP/MED BUR.91/6).

#### *Mise en œuvre de la feuille de route de l'approche écosystémique*

36. La mise en œuvre de la feuille de route de l'approche écosystémique a connu des progrès considérables au cours de la période de référence et a été renforcée par trois projets financés par l'UE, à savoir IMAP MPA, EcAp MED III et Déchets marins MED II, dont les activités sont mises en œuvre de manière coordonnée aux activités pertinentes du programme de travail, en assurant les complémentarités et en évitant tout chevauchement possible.

37. Au cours de la période de référence, la mise en œuvre de l'IMAP a été jalonnée par l'organisation des réunions intégrées CORMON, qui se sont tenues virtuellement en décembre 2021 au cours desquelles des documents importants concernant la mise en œuvre de l'IMAP et la préparation du MED QSR 2023 ont été examinés, en particulier l'état d'avancement de la mise en œuvre de la feuille de route du QSR 2023, y compris un plan opérationnel, et les principaux éléments de l'approche méthodologique, du plan, de la structure et du contenu du MED QSR 2023. Parallèlement, plusieurs documents techniques liés à l'IMAP, notamment sur les échelles de surveillance et d'évaluation, les protocoles de surveillance, les méthodologies d'évaluation intégrée, etc. ont été examinés au cours des réunions thématiques CORMON en vue de leur validation et de leur application potentielle lors de la préparation du QSR. Les documents clés validés d'un point de vue technique lors des réunions CORMON seront soumis pour examen à la réunion du groupe de coordination de l'approche écosystémique prévue en septembre 2021.

38. Enfin, des réunions du groupe de travail sur l'approche écosystémique se tiennent chaque mois, auxquelles participent l'Unité de coordination du PNUE/PAM, le MED POL, SPA/RAC, PAP/RAC, INFO/RAC, REMPEC et le Plan Bleu/RAC. L'objectif est de discuter des questions clés de la mise en œuvre de la feuille de route pour l'approche écosystémique, et notamment l'organisation des réunions intégrées et thématiques du CORMON, ainsi que la mise en œuvre de la feuille de route 2023 MED QSR via les projets en cours et prévus et les activités prévues dans le cadre du programme de travail pour la période 2020-2021, et pour la préparation du QSR MED 2023.

### **Réalisation stratégique 1.3 : Participation, engagement, synergies et complémentarités renforcés parmi les institutions mondiales et régionales**

39. MED POL a participé à la 8<sup>e</sup> réunion du groupe de travail des Parties pour le protocole sur les RRTP (16-18 décembre 2020, Genève) et a présenté les besoins et les défis en matière de renforcement des capacités en ce qui concerne les registres des rejets et transferts de polluants (RRTP) et l'expérience acquise au cours du 4<sup>e</sup> cycle de mise à jour du BNB. MEDPOL a également participé à la 13<sup>e</sup> réunion du groupe international de coordination des RRTP (ICG-13), le 27 janvier 2021, et a fait part des efforts en cours sur la mise à jour des annexes LBS et le développement de techniques et de méthodologies d'estimation des BBN/RRTP concernant les sources diffuses et l'aquaculture. Le Secrétariat de la CEE-ONU et le Secrétariat du PAM/PNUE ont discuté des futures activités de coopération qui peuvent être menées à bien, y compris des mesures conjointes afin de promouvoir le RRTP dans les pays méditerranéens en synergie avec les efforts en cours et le partage d'expériences sur les techniques d'estimation dans le but d'améliorer la communication des données.

40. Le Secrétariat a établi une solide coopération avec le Secrétariat du projet « Programme de partenariat pour l'environnement de l'UE en vue de l'adhésion (EPPA) dans les Balkans occidentaux et en Turquie » qui aide les pays en phase d'adhésion à l'UE (notamment l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Turquie) à mener à bien des réformes et des avancées au niveau de la politique et de la gouvernance environnementale, à se conformer davantage à la législation de l'UE et à renforcer la coopération régionale. Suite à la participation du PNUE/PAM à l'atelier sous-régional en ligne TAIEX EPPA, qui s'est tenu en février 2021, et qui portait sur la mise en œuvre de la Convention de Barcelone, un appel bilatéral a été organisé avec le Secrétariat de l'EPPA afin de jeter les bases d'une éventuelle coopération future. Les deux parties ont exprimé leur volonté de poursuivre et de renforcer cette coopération, notamment par l'organisation de réunions bilatérales régulières pour faire le point sur les travaux entrepris et les éventuelles actions conjointes, ainsi que par la participation du PNUE/PAM aux réunions ministérielles organisées par le secrétariat de l'EPPA et, par conséquent, la participation des représentants de l'EPPA aux réunions de gouvernance du PNUE/PAM, au titre d'observateur si possible. Des domaines thématiques d'intérêt commun ont été identifiés, notamment la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de l'approche



écosystémique, la pollution et les déchets marins, en particulier les microplastiques, la gestion des eaux usées et les mesures de rétention d'eau, les solutions fondées sur la nature (et les infrastructures vertes), les mesures de protection du climat, les AMP et autres mesures de gestion par zone, etc. Le Secrétariat, y compris les composantes pertinentes du PAM (MED POL, REMPEC, CAR/ASP) a participé et fait des présentations aux ateliers organisés par l'EPPA sur la mise en œuvre de la directive sur le soufre (9-10 mars 2021), la gestion des AMP (20-21 avril 2021) et le deuxième atelier sur la mise en œuvre de la Convention de Barcelone (4-5 mai 2021). Il a également été invité à participer à l'atelier régional sur la gestion des déchets marins qui se tiendra les 16 et 17 juin 2021. Le Secrétariat a informé les points focaux du PAM de l'UE de ces développements.

41. Le Plan Bleu/RAC prépare, avec ses partenaires, quatre événements dans le cadre du Congrès mondial de la nature de l'UICN (sur les changements climatiques/le rapport MedECC, les solutions basées sur la nature, le RED 2019, et les outils de protection de la biodiversité dans les zones touristiques), dont trois événements en rapport avec la Méditerranée en coordination avec le CAR/ASP destinés à mettre en valeur les spécificités méditerranéennes. Reporté à janvier 2021, le Congrès est maintenant prévu au début du mois de septembre 2021, dans un format hybride (moitié présentiel, moitié virtuel). Le Plan Bleu a également renouvelé son accord avec l'Union pour la Méditerranée concernant le soutien conjoint aux activités des Experts Méditerranéens sur le Changement Climatique et Environnemental (MedECC) pour la période 2021 - 2023, dans la continuité du précédent accord qui est arrivé à échéance le 31 décembre 2020.

42. À la suite d'une réunion bilatérale entre le directeur exécutif de l'AEE et le coordinateur du PAM/PNUE, qui s'est tenue le 18 septembre 2020 et qui a réaffirmé les résultats importants de la mise en œuvre du plan de travail conjoint et la volonté de poursuivre la coopération, les deux organisations ont élaboré conjointement une note conceptuelle comportant des priorités stratégiques clés pour la coopération future au-delà de 2021, c'est-à-dire la constitution d'une base de connaissances renforcée, la réponse aux priorités politiques, le soutien à la transformation numérique, la garantie d'un réseau coordonné, la communication et l'interaction avec les parties prenantes, qui a été approuvée lors d'une réunion bilatérale tenue le 6 avril 2021. Concernant la préparation d'un plan de travail conjoint autour des priorités stratégiques susmentionnées, dans le but de le faire signer par la COP 22, les travaux sont en cours.

43. Le REMPEC et le PNUE/PAM ont établi des synergies avec plusieurs organisations, comme suit : avec HELCOM et l'Accord de Bonn pour la préparation du manuel d'intervention interrégional HNS ; avec l'Accord de Bonn, HELCOM ainsi que d'autres programmes maritimes régionaux et l'UE sur l'échange des meilleures pratiques concernant l'IC19 afin de mieux définir les « pollutions aiguës » et le niveau correspondant pour déclencher la surveillance de l'impact sur l'environnement ; avec la CE (DG ECHO), pour établir un système commun de communication d'urgence pour la Méditerranée ; avec l'OMI, HELCOM, l'Accord de Bonn, le Cedre, Transport Canada et l'Institut royal des sciences naturelles de Belgique, pour revoir et améliorer le MIDSIS-TROCS ; avec l'OMI, le SCP/RAC, l'UpM, l'initiative WestMED, l'Agence européenne de sécurité maritime (AESM) (par le biais du projet SAFEMED IV), et MTCC Afrique pour mobiliser des ressources destinées à la mise en œuvre de la stratégie initiale de l'OMI relative à la réduction des émissions de gaz à effet de serre des navires et soutenir le transport maritime à faible émission de carbone et les ports propres en Méditerranée ; et avec les Partenaires du REMPEC pour l'élaboration de la Stratégie Méditerranéenne visant à prévenir et lutter contre la pollution marine émanant des navires (2022-2031) et son Plan d'action axé sur les interrelations/interactions/synergies.

44. De plus amples informations sur les partenariats sont disponibles dans le Rapport sur les questions spécifiques (document UNEP/MED BUR.91/6).

#### **Réalisation stratégique 1.4 : Meilleure connaissance et compréhension de l'état de la mer Méditerranée et de son littoral par des évaluations prescrites aux fins de décisions informées**

45. Suite à l'atelier régional «The Mediterranean Sea We Need for the Future We Want » (la mer Méditerranée dont nous avons besoin pour l'avenir que nous voulons) (Venise, Italie), du 21 au 23 janvier 2020, tenu dans le cadre de la préparation de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable 2021-2030, les orientations stratégiques et la première série d'actions correspondantes présentant un intérêt pour le PNUE/PAM ont été examinées lors de la réunion intégrée des CORMON, qui s'est tenue du 1<sup>er</sup> au 3 décembre 2020. Cette réunion a fourni des recommandations concernant la contribution future du PNUE/PAM à la réalisation des objectifs du plan de mise en œuvre de la Décennie. À cet égard, il convient également de noter que le MED POL a identifié les directions et orientations stratégiques visant à guider l'interface science-politique dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie à moyen terme du PNUE/PAM, et il a participé à la préparation de la proposition du programme « Science We Need for the Mediterranean Sea We Want (SciNMeet) » (la science qu'il nous faut pour la mer Méditerranée que nous voulons) qui a été soumise dans le cadre de l'appel à l'action de la 1<sup>ère</sup> Décennie des océans de l'UNESCO dans le contexte de la création du cadre de la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies.

46. Le premier projet d'étude sur les tendances et les perspectives en matière de pollution marine provenant des navires, des activités et du trafic maritimes et des activités offshore en Méditerranée, préparé par le REMPEC en collaboration avec le

MED POL, SPA/RAC, l'équipe de projet de l'EcAp et l'UC, a été examiné par les Parties contractantes à la Convention de Barcelone. Le deuxième projet d'étude soumis lors de la 14<sup>e</sup> réunion des points focaux de REMPEC a été préparé en intégrant les commentaires des Parties contractantes et les éléments de l'étude complémentaire relatifs aux prévisions de mouvements de navires pour les 5, 10, 20 et 30 prochaines années. L'étude contribuera à la préparation du QSR MED 2023 et du Med2050.

47. Le Plan Bleu/RAC a poursuivi la mise en œuvre des activités incluses dans la feuille de route Med 2050. De nouveaux membres ont été invités à rejoindre le groupe de prospective afin d'améliorer sa composition, et les comités scientifique et consultatif ont été composés, y compris avec des représentants des Parties par le biais d'un appel partagé avec toutes les Parties contractantes. Les réunions du groupe de prospective ont lieu régulièrement (décembre 2020, janvier 2021, mars 2021, avril 2021). Le Comité consultatif s'est réuni en janvier 2021. Quatre publications ont été réalisées : (i) une note méthodologique ; (ii) une publication sur les tendances démographiques ; (iii) une publication comparant les tendances prévues dans le rapport 2005 et les tendances réelles ; (iv) un tableau de bord des tendances à long terme. Le travail sur les fiches d'information a été initié afin de collecter de manière synthétique certaines données majeures et d'élaborer des hypothèses sur les défis futurs concernant 38 thèmes clés du « Système méditerranéen », tels qu'identifiés par le Groupe de prospective, en utilisant le modèle DPSIR (Forces motrices - Pressions - État - Impacts - Réponses). La plateforme Med 2050 est maintenant entièrement déployée, et la lettre d'information MED 2050 est diffusée périodiquement via le réseau dédié (plus de 300 personnes sont inscrites à ce réseau).

48. En mars 2021, Le Plan Bleu/RAC a terminé une version actualisée et enrichie du tableau de bord méditerranéen de la durabilité pour le suivi de la mise en œuvre de la SMDD. Cette version renseigne tous les indicateurs, y compris l'indicateur 8 qui faisait défaut jusqu'à présent : « proportion des stocks de poissons se situant à des niveaux biologiquement viables (indicateur 14.4.1 des ODD) » en utilisant comme référence principale le rapport 2020 de la CGPM / État des pêches en Méditerranée et en mer Noire (SoMFi). En outre, le tableau de bord, y compris les données et les cartes, est hébergé sur un nouveau site web, « obs.planbleu.org », jusqu'à ce que la migration vers la plateforme centrale du PNUE « World Environment Situation Room » (salle de situation de l'environnement mondial) soit finalisée. Un projet pilote visant à tester le potentiel de la migration a été financé par l'agence française ADEME et mené à bien d'ici mai 2021. Le CAR/CPD a entrepris la mise à jour de la liste des indicateurs CAR afin de mieux refléter ce travail au sein du tableau de bord méditerranéen de la durabilité, en renforçant le tableau de bord relatif aux économies verte, bleue et circulaire. Toutes les informations sont rassemblées sur le site web de l'Observatoire régional de l'environnement et du développement durable, qui facilite l'accès à l'information, y compris les fiches d'information, les publications et les cartes thématiques. Enfin, le Plan Bleu/RAC a levé des fonds externes en vue de concevoir une série de 9 cartes thématiques permettant de mettre en évidence les relations entre l'état de l'environnement et les activités humaines. La série de cartes permet de mettre à jour le tableau de bord de la SMDD et de contribuer au QSR MED 2023. Elles couvrent les sujets suivants : 1. Impacts de la navigation de plaisance sur les habitats côtiers (en particulier les herbiers de Posidonies) ; 2. Localisation des points de rejet/sorties en mer (STEU, industries, etc.) et des zones de pêche ; 3. Impact de la prospection et du forage offshore de produits fossiles dans les zones d'intérêt biologique en mer ; 4. Impact des énergies renouvelables offshore (énergie éolienne) sur les couloirs de migration (oiseaux) ; 5. Qualité des eaux de surface et des écosystèmes côtiers dans et autour des grandes villes côtières.

49. Comme indiqué ci-dessus, les projets EcAp MED III et Déchets marins MED II financés par l'UE, qui apportent un soutien important à la mise en œuvre de l'IMAP, ont été officiellement lancés en décembre 2021 et sont désormais pleinement opérationnels. La conception des plans de surveillance et la préparation des programmes d'enquête sur le terrain concernant la pollution, les déchets marins et la biodiversité ont commencé, avec l'objectif de rapporter les premières séries de données d'ici la fin de 2021 pour les utiliser dans le QSR MED de 2023. Les instruments juridiques, ainsi que les composantes du PAM impliquées dans la mise en œuvre des deux projets ont été signés et les négociations avec les pays bénéficiaires en ce qui concerne la définition et le lancement des activités nationales sont en cours.

50. Afin de s'assurer que le QSR MED 2023 est basé sur les données rapportées par l'IMAP, une attention particulière a été accordée à la poursuite de la mise à niveau de l'InfoSystem IMAP, et à la fourniture d'une assistance technique aux Parties contractantes concernant la validation et le téléchargement des données. Il est prévu que le système d'information IMAP soit pleinement opérationnel pour héberger les données de tous les indicateurs communs IMAP d'ici juin 2022, ce qui permettra aux Parties contractantes de communiquer, à temps, toutes les données nécessaires à la préparation du QSR MED 2023. Sur ce point, et au terme de discussions pertinentes lors des CORMONs intégrés, le Secrétariat a organisé en mars 2021 une réunion informelle avec les Parties contractantes qui sont des États membres de l'UE ; dans ce contexte, les membres de la réunion ont réaffirmé l'engagement pour la soumission des données requises pour la préparation du QSR MED 2023 et ont soulevé quelques questions techniques spécifiques pour lesquelles un soutien supplémentaire du Secrétariat serait nécessaire. En outre, le Secrétariat a entrepris une cartographie préliminaire des sources, des projets et des partenaires complémentaires pertinents pour le développement du QSR MED 2023, conformément aux lacunes de données identifiées, et prévoit d'organiser une réunion avec les partenaires identifiés en juin/juillet 2021.

### **Réalisation stratégique 1.5 : Connaissance du PAM et informations sur le système du PAM améliorées et accessibles pour la prise de décision, meilleure sensibilité et une meilleure compréhension.**

51. L'INFO/CAR, en concertation avec MEDPOL, a achevé avec succès le processus de migration de la base de données du système d'information MEDPOL vers le système d'information IMAP. La migration a impliqué les normes d'information des indicateurs EcAp 13-14 (eutrophisation) et 17 (contaminants) et les données de surveillance MEDPOL concernant les nutriments et les contaminants (sédiments et biotes). Les données de surveillance ont été reçues des pays méditerranéens au cours des 15 dernières années, de 2005 à 2015-2017, et comprennent certains ensembles de données du système d'information MEDPOL remontant au début des années 1990, conformément au protocole LBS. L'ensemble des données est désormais disponible sur le système IMAP dans un format standardisé et stocké sur une infrastructure capable de garantir son intégrité et sa conservation dans le temps. Le système d'information IMAP sera en mesure d'accueillir la soumission de données pour tous les indicateurs communs d'ici juin 2022, à temps pour que les Parties contractantes puissent soumettre de nouveaux ensembles de données afin de finaliser le QSR MED 2023.

52. Les normes d'information relatives aux 11 indicateurs communs sélectionnés pour la phase pilote du système d'information de l'IMAP ont été mises à jour en tenant compte des points critiques relevés par les pays pendant la phase de test du système, et l'appel officiel pour la collecte des données de surveillance des pays méditerranéens a été lancé en vue du prochain QSR MED 2023 qui devra s'appuyer essentiellement sur les données de surveillance acquises selon les protocoles IMAP. Dans le système d'information de l'IMAP, les normes SIG des indicateurs communs relatifs aux altérations hydrographiques induites par les infrastructures côtières et offshore et au niveau d'artificialisation des côtes ont également été mises à jour.

53. Plusieurs activités ont été lancées par le CAR/ASP au cours de cette période : une note conceptuelle sur la gouvernance et la mise à jour de la base de données sur les espèces exotiques envahissantes en Méditerranée (MAMIAS) est en cours de préparation ; la nouvelle version de l'application web MAMIAS est disponible en version bêta à des fins de test interne sur <http://dev.mamias.org> ; le développement d'une nouvelle application web pour le formulaire standard de saisie des données est en cours ; l'amélioration de la plateforme de biodiversité méditerranéenne (MBP) est en cours et devrait pouvoir être testée début juillet 2021. L'application web du système d'évaluation des ASPIM est en cours de développement et pourra être testée en juin 2021. De plus, le CAR/ASP a produit 1) la version arabe de la brochure « The Science of Marine Protected Areas », avec le soutien financier de la Fondation Prince Albert II de Monaco et de l'Union Européenne grâce aux projets IMAP-MPA et MedMPA Network, 2) des posters sur la future AMP des îles Kuriat en Tunisie (thèmes : poissons / espèces non indigènes / oiseaux / tortues marines) en collaboration avec l'APAL (Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral) et l'association NGB (Notre Grand Bleu), dans le cadre du projet Kuriat financé par MAVVA, 3) une vidéo sur l'étude marine de l'IMAP dans la baie de Patok-Rodoni dans le cadre du projet Adriatique du FEM, diffusée lors d'une réunion nationale en ligne pour les autorités albanaises (6 avril 2021) et sur les médias sociaux.

54. Le CAR/CPD a contribué au MOOC sur l'entrepreneuriat vert lancé par le PNUD. Le cours s'appuie sur la méthode de formation mise en œuvre par le CAR/CPD pour les entrepreneurs verts, à savoir le manuel qui leur est dédié « Create your Green Business » (Créer son entreprise verte). Le cours compte sur le soutien du CAR/CPD, du Fonds EcoEntreprises, de FaithInvest, de l'école de commerce Gabelli de l'université Fordham, de l'université Lehigh, de SEED et du programme de petites subventions du FEM.

55. Les profils nationaux du REMPEC ont été revus et mis à jour par les partenaires du projet West MOPoCo financé par l'UE (à savoir l'Algérie, l'Espagne, la France, l'Italie, Malte, le Maroc et la Tunisie, ainsi que Monaco) avec leur liste respective d'équipements d'intervention et d'experts sur le MEDGIS-MAR. En coopération avec l'OMI, HELCOM, l'Accord de Bonn, le Cedre, Transport Canada et l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, le REMPEC a finalisé la révision et la mise à niveau du système d'information maritime intégré d'aide à la décision sur le transport des substances chimiques (MIDSIS-TROCS), dans le cadre du projet West MOPoCo financé par l'UE. Le REMPEC a également lancé un processus de consultation, par le biais du groupe de travail technique méditerranéen (GTTM), visant à mettre en place un système commun de communication d'urgence pour la Méditerranée dans le cadre du projet West MOPoCo financé par l'UE, et a produit un rapport sur les résultats du processus de consultation (enquête), mené par le GTTM, qui a été discuté lors de MEDEXPOL 2020 (Monaco, 27-29 octobre 2020). Une note conceptuelle est présentée lors de la 14<sup>e</sup> réunion des points focaux du REMPEC pour examen.

### **Réalisation stratégique 1.6 : Meilleure sensibilisation et vulgarisation**

56. Le contenu proposé sur le site web du PAM/PNUE a continué à se développer. Au cours de la période allant du 13 octobre 2020 au 19 mai 2021, 25 articles ont été publiés dans la section des actualités, déployant le récit de la « renaissance verte » du PNUE/PAM (dans le cadre de l'effort de sensibilisation en cours) et fournissant des mises à jour sur les travaux du Secrétariat et sur les progrès réalisés par les parties contractantes dans plusieurs domaines, notamment la mise en œuvre des projets et des décisions de la COP 21. Des articles spéciaux ont été préparés avec le soutien du groupe de travail sur la

communication du PAM pour marquer la Journée internationale de la diversité biologique, la Journée mondiale de l'environnement et la Journée mondiale des océans. Les visiteurs peuvent désormais accéder à une série de produits de connaissance nouvellement répertoriés dans la section « Ressources », notamment des rapports phares et une série de nouvelles fiches d'information sur des thèmes transversaux (changement climatique, biodiversité, économie bleue et pollution). Une nouvelle section intitulée « Sustainability Awards » présente les deux initiatives phares de la SMDD qui récompensent les réalisations des villes (Prix Istanbul des villes respectueuses de l'environnement) et des entrepreneurs verts (MedAward). Le déploiement des versions arabe et française du site est en cours et sera finalisé avant la COP 22. Entre le 1er juillet 2020 et le 31 mars 2021, 21 905 utilisateurs ont consulté 101 010 pages du site web du PNUE/PAM. Les pages les plus consultées sont « Qui sommes-nous » et « Que faisons-nous ». Les visites devraient encore augmenter au cours du dernier trimestre de 2021, à l'approche de la COP 22 et de l'intérêt croissant d'un plus grand nombre de groupes d'audience.

57. Le nombre de personnes qui suivent le compte twitter du PNUE/PAM (créé en octobre 2019) ne cesse de croître. Le compte a franchi le cap symbolique des 1 000 followers. Il a également acquis le sceau de « compte vérifié » par Twitter suite à une demande formelle du Secrétariat. En assurant une présence numérique sur Twitter pour le système PNUE/PAM-Convention de Barcelone, le compte ne renforce pas seulement sa visibilité institutionnelle, mais il permet également de développer de nouvelles formes d'engagement numérique avec les acteurs régionaux et les parties prenantes, et l'adoption de la Convention de Barcelone et de ses Protocoles en tant que bien public régional. L'INFO/CAR a renforcé la présence du PAM sur Twitter en adoptant de nouveaux outils de communication tels que les cartes twitter. Une attention particulière a été accordée à la diffusion d'informations sur la pandémie de la COVID-19 et la transition nécessaire vers un avenir plus durable et plus résilient dans la « région Med après-COVID » (Renaissance verte).

58. Avec le soutien du groupe de travail sur la communication du PAM, une présence est assurée pour le système de la Convention PNUE/PAM-Barcelone grâce aux comptes des CAR enregistrés sur d'autres plateformes de médias sociaux, notamment Facebook et LinkedIn. Des messages cohérents et l'utilisation de hashtags pertinents (#Convention de Barcelone #Act4Med) sur ces plateformes favorisent la création de liens entre les activités diffusées par le CAR sur les médias sociaux et le mandat plus large du système PNUE/PAM-Convention de Barcelone.

59. Deux numéros du bulletin d'information trimestriel MED News du Secrétariat du PNUE/PAM - Convention de Barcelone ont été préparés par l'INFO/RAC sur la base d'un programme éditorial convenu par le comité de publication présidé par le coordinateur adjoint du PNUE/PAM. La lettre d'information se compose d'un éditorial du coordinateur axé sur les politiques et présente aux lecteurs un assortiment de mises à jour des composantes. Les numéros publiés de janvier 2021 et avril 2021 sont disponibles sur le site web de l'INFO/RAC.

60. Avec le soutien du groupe de travail sur la communication du PAM, l'INFO/RAC a conçu et organisé des campagnes numériques pour la Journée des océans de l'ONU, la Journée internationale de l'air, le Jour de la côte méditerranéenne, Earth Hour, Raise Your Voice For Nature, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes à l'occasion de la Journée internationale de la femme, la diffusion de la publication phare du PAM, le rapport RED, et la campagne de la Journée de la biodiversité de l'ONU. Les campagnes comprenaient le développement d'initiatives spécifiques destinées à la région méditerranéenne, notamment des pages web dédiées, des messages clés, des articles sur des thèmes phares, des vidéothèques en ligne, des storymaps et des infographies, une vaste mise en réseau avec des partenaires et des pays méditerranéens, des concours de photos, des quiz pour les enfants, des vademecum sur les comportements durables, des dictionnaires thématiques en ligne et un message vidéo de l'ambassadeur de la Côte à l'occasion de la nomination.

61. Le RED a été présenté à des représentants d'organisations médiatiques internationales et régionales le 21 octobre 2020 lors d'un briefing média organisé par le Secrétariat avec le PNUE et la CE dans le cadre de la Semaine verte de l'UE 2020. Le Secrétariat a travaillé avec le PNUE sur la préparation d'un communiqué de presse, publié le 19 octobre 2020 ainsi que le dossier de presse préparé par le CAR/PB avec le soutien de l'Unité de coordination. Le communiqué de presse et le dossier de presse reprennent les principales conclusions du rapport sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée et réitèrent un appel à une renaissance verte en Méditerranée, sur la base des éléments contenus dans le rapport. Le rapport sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée a attiré l'attention du monde entier lorsque le porte-parole du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en a fait mention lors de la réunion d'information de la mi-journée et lorsqu'il a été publié sur le site web des Nations Unies et ses comptes sur les réseaux sociaux. En outre, le Secrétariat a reçu une demande de téléchargement du RED sur l'iBibliothèque mondiale de l'ONU, qui met à la disposition d'un large public le rapport en anglais et en français. Le Secrétariat a mis en place, avec le CAR/PB et le soutien du groupe de travail sur la communication du PAM, un plan de communication à l'échelle du système sur le RED, augmentant ainsi la visibilité du rapport. Plusieurs journalistes se sont manifestés pour solliciter des interviews. Le coordinateur s'est entretenu avec ERT (Grèce) et Casa Merditeraneo (Espagne) sur des thèmes relatifs aux résultats du RED. Le CAR/PB a organisé un événement concernant le lancement de la version française du RED pendant la vidéoconférence science-politique Med2020 (16-18 novembre 2020), avec une discussion substantielle entre les scientifiques et les décideurs politiques afin de combler les lacunes en matière de connaissances identifiées dans le RED. La conférence Med2020 a réuni plus de 280 scientifiques et

décideurs. Le 16 février 2021, le CAR/PB a co-organisé avec le Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement de Tunisie, avec la contribution du CAR/ASP et le soutien de l'ADEME, un événement national de communication autour du RED, axé sur la décentralisation, la planification du développement et l'approche intégrée du développement durable en Tunisie.

62. Le 14 décembre 2020, l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (PAM), en coopération avec le Secrétariat, a organisé une rencontre en ligne avec ses membres et avec des législateurs de toute la région. Intitulée « Soutenir l'interface science-politique pour une renaissance verte en Méditerranée », la réunion a fourni aux parlementaires participants un aperçu du changement climatique et environnemental dans la région. Au nom des initiatives du PAM - système de la Convention de Barcelone pour l'interface science-politique, le directeur du CAR/PB a présenté le premier rapport d'évaluation méditerranéen MedECC et ses principales conclusions, ainsi que le RED.

63. Pour marquer l'édition 2021 de la Journée internationale des droits des femmes (8 mars), le Secrétariat a publié un dossier spécial, préparé en coopération avec le CAR/CPD et le CAR/ASP. « Les héroïnes de la durabilité en Méditerranée » est une compilation de six histoires soulignant les exploits de certaines héroïnes du quotidien qui incarnent par leur travail les principes inscrits dans la Convention de Barcelone. Il a été complété par un article présentant l'intégration de la dimension de genre dans le MedProgramme financé par le FEM et mis en œuvre par le PAM.

64. Le 8 avril 2021, une table ronde intitulée « Faire la paix avec la nature et réaliser les ODD en Méditerranée » a été organisée dans le cadre du Réseau Environnement de Genève, conjointement avec le Bureau Europe du PNUE. Considérant la Méditerranée comme une région à la croisée des chemins, cet événement virtuel a mis en lumière les conclusions des « rapports jumeaux » parrainés par le PNUE/PAM (à savoir le RED et MedECC MAR1), et a servi de plateforme pour plaider en faveur d'une renaissance verte dans l'ère post-COVID centrée sur les ODD et motivée par un plus grand respect et une meilleure application de la Convention de Barcelone et de ses protocoles. Le récit préparé pour cet événement, qui restera accessible sur le site du Réseau Environnement de Genève avec l'enregistrement de la session, est un atout important dans l'effort de plaider pro-durabilité du PNUE/PAM.

65. Après avoir organisé une participation à l'échelle du système du PAM à l'atelier intitulé « Ouvrir la voie à des initiatives collectives d'initiation à l'océan en mer Méditerranée », qui a coïncidé avec la Journée de la côte méditerranéenne le 25 septembre 2021, le Secrétariat continue de prendre part aux activités organisées au sein de la plateforme EU4Ocean en vue de s'engager avec des partenaires dans des initiatives coordonnées « d'initiation à la Méditerranée » et de diffuser le récit du PNUE/PAM dans le cadre de la sensibilisation et du plaidoyer. Le Secrétariat a notamment contribué à la première réunion préparatoire sur le concept d'un « Réseau méditerranée de culture océanique » le 11 mai 2021.

66. Depuis mai 2020, le Secrétariat participe aux réunions mensuelles du Groupe de coordination du PNUE sur l'économie bleue durable (EBD), créé par la Direction générale de l'eau douce et de la mer de la Division des écosystèmes. En collaboration avec les mers régionales et d'autres partenaires, ce groupe soutient l'initiative de l'économie bleue durable du PNUE, qui vise à faciliter les avantages économiques, sociaux et environnementaux durables des océans. L'un des principaux objectifs de l'initiative est de soutenir la riposte stratégique du PNUE à la COVID-19, en établissant une reprise qui fait des océans dans un espace opérationnel sûr de la planète pour l'humanité et contribue à la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

67. Le Secrétariat, y compris les composantes du PNUE/PAM (MED POL et CAR/ASP), a contribué à la préparation du rapport sur les mers régionales, dans le cadre de l'ODD14, en vue de la prochaine conférence des Nations Unies sur les océans. Des études de cas en Méditerranée liées au plan régional sur les déchets marins et à la feuille de route pour un réseau écologiquement représentatif et géré de façon efficiente d'aires marines protégées en Méditerranée sont incluses dans ce rapport et détaillées dans son annexe complémentaire.

68. Le Secrétariat a reçu l'accréditation de la Conférence intergouvernementale pour déployer un instrument international juridiquement contraignant se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM) et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (Conférence intergouvernementale sur la BBNJ). Des démarches sont en cours pour obtenir le même statut pour d'autres événements et processus tels que la Conférence des Nations unies sur les océans.

69. Le Secrétariat a apporté une importante contribution, basée sur les engagements de la Déclaration ministérielle de Naples et d'autres documents stratégiques pertinents du PNUE/PAM, à la consultation de l'UpM sur les domaines thématiques prioritaires communs de l'après 2020 pour le programme d'action de l'UpM. Le Secrétariat, y compris les composantes du PNUE/PAM, a également contribué à la consultation de l'UpM concernant l'économie bleue afin de préparer la deuxième réunion ministérielle de l'UpM qui lui est consacrée.

70. Il a collaboré étroitement avec SDSN Med-Université de Sienna, Italie, dans le cadre de leur « Appel à soumissions de solutions à destination des jeunes pour les ODD : Rapport sur les solutions proposées par les jeunes en Méditerranée ». Le rapport SDSN Med Youth Solutions 2021 s'adressera aux étudiants, aux jeunes innovateurs et aux chercheurs de la région

méditerranéenne, afin de présenter des projets de solutions transformatrices dirigés par des jeunes et contribuant à la réalisation des ODD en Méditerranée.

71. Entre janvier 2020 et le 15 avril 2021, le CAR/PB a réalisé 16 publications, 11 infographies (traduites en français, en anglais et en arabe), 2 communiqués de presse, 1 campagne numérique, 75 parutions dans les médias en France et à l'international et 29 actualités sur le site du CAR/PB. Le CAR/ASP a produit 1) la version arabe de la brochure « The Science of Marine Protected Areas », avec le soutien financier de la Fondation Prince Albert II de Monaco et de l'Union Européenne grâce aux projets IMAP-MPA et MedMPA Network ; 2) des posters sur la future AMP des îles Kuriat en Tunisie (thèmes : poissons / espèces non indigènes / oiseaux / tortues marines) en collaboration avec l'APAL (Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral) et l'association NGB (Notre Grand Bleu), dans le cadre du projet Kuriat financé par MAVVA ; 3) une vidéo sur l'étude marine de l'IMAP dans la baie de Patok-Rodoni dans le cadre du projet Adriatique du FEM, diffusée lors d'une réunion nationale en ligne pour les autorités albanaises (6 avril 2021) et sur les médias sociaux.

72. Le CAR/ASP a mis en place un partenariat avec la Fondation Tunisie Cinéma pour organiser l'édition 2020 d'EnviroFest, le festival du film environnemental en Tunisie, avec le soutien des projets MedKeyHabitats II, MedBycatch, Turtles financés par MAVVA, afin de sensibiliser à la préservation des habitats et des espèces marines dans plusieurs villes côtières, grâce à des projections de films, des débats, des mini-ateliers pour enfants, une exposition de photos sur les habitats marins. Le nombre de spectateurs est estimé à 4600 personnes pour l'ensemble de l'événement. Lors de l'événement de Tunis (25-29 décembre 2020), le CAR/ASP a organisé un débat, partiellement en ligne, avec la participation d'experts dans le domaine de la pêche et des requins. À cette occasion, le film Sharkwater extinction a été mis en ligne pendant une semaine et a permis de sensibiliser plus de 3 000 utilisateurs à la préservation des requins.

73. Le CAR/ASP et MedPAN ont organisé un webinaire afin de présenter la nouvelle édition de MAPAMED (22 avril 2021). Le webinaire a été suivi par 120 participants. Le CAR/ASP a également contribué à plusieurs autres webinar nationaux et régionaux portant sur les questions liées à la biodiversité.

74. En novembre 2020, le CAR/CPD a organisé un webinaire public pour le lancement du rapport « Business Case for tackling Plastic Packaging » (arguments économiques en faveur de la lutte contre les emballages plastiques) <http://www.cprac.org/en/news-archive/general/the-business-case-for-tackling-plastic-packaging-is-now-available-download-it>. Ce rapport est conçu comme un point de départ visant à recenser des pratiques originales et des ressources d'accompagnement qui peuvent aider les transformateurs d'aliments et de boissons, les propriétaires de marques, les détaillants, les hôtels, les points de vente alimentaires et leurs fournisseurs à évoluer vers une utilisation plus durable des emballages plastiques et à participer activement à la résolution de la crise actuelle liée à la pollution par le plastique.

75. Le CAR/CPD a publié, en collaboration avec l'IPEN (International Pollutants Elimination Network) un article sur « les additifs toxiques des plastiques et l'économie circulaire », sur la base d'un document préparé par le CAR/CPD (document d'information de la BRS COP). La publication est disponible en six langues (anglais, français, espagnol, arabe, russe et chinois) et comprend un avant-propos conjoint de Rolph Payet, Secrétaire exécutif du Secrétariat de la BRS et le coordinateur du PNUE/PAM. Un communiqué de presse a été préparé, et la publication a été bien accueillie par les réseaux sociaux et la presse.

76. Le CAR/CPD a publié et distribué la publication « Opportunités commerciales circulaires dans le sud de la Méditerranée : comment les entreprises peuvent-elles ouvrir la voie de la mode durable ? » élaborée en coopération avec le World Business Council for Sustainable Development, dans le cadre du projet SwitchMed. La publication a été présentée lors du webinaire « Promouvoir la mode et le textile circulaires en Méditerranée », organisé par le Festival Recó et co-organisé par le CAR/CPD avec TEXFOR et Confindustria Tuscany. L'événement a enregistré plus de 400 participants. La publication du rapport fait partie d'une micro-campagne mise en œuvre par SwitchMed sur les textiles et la mode circulaires. En mars-avril 2021, une campagne a été menée dans les médias sociaux suite au lancement de Switcher.org, le nouveau portail numérique de CAR/CPD, dédié aux programmes de soutien des entreprises durables. La campagne a touché environ 35 000 personnes dans la région méditerranéenne et a incité plus de 1 100 hommes et femmes à découvrir les principales caractéristiques de la nouvelle plate-forme de la marque. Le 28 avril, une session de démonstration a également été organisée avec plus de 100 participants inscrits.

77. En collaboration avec ses partenaires du projet ADRIADAPT financé par l'UE, le CAR/PAP a réalisé plusieurs vidéos de sensibilisation sur les risques liés au changement climatique et aux options d'adaptation possibles ; ces vidéos seront téléchargées sur la plateforme ADRIADAPT utilisée par les pays de l'Adriatique et l'ensemble de la région méditerranéenne. D'autres supports vidéo ont été réalisés dans le cadre du projet Adriatique du FEM, notamment des interviews, de courtes vidéos sur les enquêtes réalisées et les BEE, tous destinés à être projetés lors de la conférence finale du projet et mis à disposition sur plusieurs sites web.

78. Le CAR/PAP a participé à plus de 20 réunions et webinar en ligne pour parler de la GIZC mais aussi de toute l'expérience et des résultats de la Convention de Barcelone-PAM, par ex. en tant que panéliste lors du Climate Europe

Festival organisé par Met Office le 25 octobre 2020 ; la Semaine verte de l'UE le 22 octobre 2020 pour présenter le « Manuel de gouvernance des zones humides côtières méditerranéennes » ; le Forum des autorités côtières israéliennes le 16 décembre 2020 pour faire une présentation sur « Les effets du changement climatique dans les zones côtières - vulnérabilité et adaptation » ; le Symposium international sur le littoral qui s'est tenu à Séville du 3 au 5 mai 2021 ; et bien d'autres encore.

79. Le 11 novembre 2020, le CAR/PAP a accueilli dans ses locaux une délégation italienne conduite par l'ambassadeur d'Italie en Croatie, ainsi qu'une délégation du Monténégro conduite par le secrétaire d'État à l'aménagement du territoire les 19 et 20 avril 2021. En accord avec les autorités maltaises qui étaient censées accueillir la célébration de la Journée de la côte méditerranéenne 2021, il a été décidé qu'il serait trop risqué de maintenir le face-à-face prévu. Par conséquent, l'événement à Malte sera une nouvelle fois reporté à 2022 et cette année, une campagne numérique similaire à celle de 2020 sera organisée. Des premières idées ont déjà été échangées avec le responsable de l'information du PAM.

80. MEDPOL ne cesse de contribuer aux initiatives régionales telles que : i) le soutien apporté au Secrétariat permanent d'ACCOBAMS concernant l'organisation des ateliers dans le cadre du projet Quiet Med 2 ; ii) la contribution à la conférence finale du projet HARMONIA ; iii) la participation aux réunions de l'AEE organisées pour les projets Copernicus et EMODNet ; iv) l'identification des domaines de coopération pour une collaboration plus étroite avec EMODNet ; v) le renforcement des interrelations liées au processus de gouvernance internationale des océans dans le cadre des actions de l'UE avec la préparation de la nouvelle SMT ; vi) la création de synergies entre les activités du PAM/PNUE et le Service de l'innovation et du développement des capacités du PNUE, l'Unité des ODD et des statistiques ; vii) la consultation sur la Salle de situation de l'environnement mondial (WESR) en lien avec la poursuite de la mise à niveau du système d'information du PAM ; viii) la mise en place d'interrelations entre le Rapport mondial et l'évaluation de l'état du milieu marin et la mise en œuvre de l'IMAP.

81. Le REMPEC, en consultation avec l'équipe média de l'OMI, a lancé la production d'une vidéo promotionnelle présentant les travaux de la Convention de Barcelone sur la désignation éventuelle de la mer Méditerranée, dans son ensemble, comme une zone de contrôle des émissions d'oxyde de soufre (ZCE SO<sub>x</sub>) conformément à l'annexe VI de MARPOL, et a lancé le processus de passation de marché pour la réalisation d'une vidéo concernant la stratégie méditerranéenne (2022-2031), cofinancée par MTF et le PCTM de l'OMI.

82. De plus amples informations sur la sensibilisation et la communication sont fournies dans le Rapport sur les questions spécifiques (document UNEP/MED BUR.91/6).

## **II. 2 Thème central I : POLLUTION TERRESTRE ET MARINE**

**Réalisation stratégique 2.1 : Renforcer l'application régionale des obligations en vertu de la Convention de Barcelone et des quatre Protocoles portant sur la pollution, et des programmes de mesures dans les stratégies et plans d'action régionaux existants pertinents.**

83. Suite à la préparation du « Rapport d'évaluation sur la mise en œuvre des plans régionaux pour la réduction de la DBO5 provenant des eaux usées urbaines et du secteur alimentaire, la réduction des rejets de mercure, l'élimination des POP et la gestion des déchets marins en Méditerranée », qui illustre l'état de mise en œuvre des mesures juridiquement contraignantes dans les plans régionaux susmentionnés pour l'exercice biennal 2018-2019, une évaluation finale de la mise en œuvre des mesures ciblées par les parties contractantes (d'ici 2021) est actuellement en cours. Ce travail complétera l'évaluation à mi-parcours des PAN actuellement en cours, qui vise à évaluer la mise en œuvre des PAN qui ont été mis à jour au niveau national sur la base des exigences des mesures juridiquement contraignantes des plans régionaux.

84. Le 13 mai 2021, Chypre a annoncé au Secrétariat la ratification de « l'Accord de mise en œuvre entre le gouvernement de la République de Chypre, le gouvernement de la République hellénique et le gouvernement d'Israël concernant le plan d'urgence sous-régional en cas de pollution marine par les hydrocarbures », suite à la « Déclaration commune d'intention sur la coopération dans le domaine de la protection de l'environnement » signée entre Chypre, la Grèce et Israël le 6 avril 2016. L'organisation de la formation sous-régionale et la réunion des autorités opérationnelles nationales responsables de la mise en œuvre du Plan sont provisoirement prévues du 28 au 30 septembre 2021.

85. Les activités suivantes ont été mises en œuvre dans le cadre du projet West MOPoCo financé par l'UE : (a) le REMPEC a contribué à la préparation d'un premier projet d'étude, dirigé par la France, visant à identifier et à établir des synergies opérationnelles et administratives entre les accords sous-régionaux existants en place dans la région de la Méditerranée occidentale ; (b) le projet initial de réponse interrégionale HNS a été soumis au groupe de réponse HELCOM (Vejle, Danemark, 26-28 février 2020) et à MEDEXPOL 2020 (en ligne, 27-29 octobre 2020) pour examen. La version finale a été produite et publiée en avril 2021 et diffusée au REMPEC, à HELCOM et à l'Accord de Bonn pour être soumise aux Parties contractantes de la Convention de Barcelone, de la Convention d'Helsinki et de l'Accord de Bonn ; (c) le manuel et les outils d'évaluation des capacités de gestion des déversements d'hydrocarbures introduits en 2019 ont été utilisés par l'Algérie, la France, l'Italie, Malte, le Maroc, l'Espagne et la Tunisie ; (d) le REMPEC a contribué à l'élaboration du modèle destiné aux manuels portant sur les mécanismes nationaux de mobilisation des équipements d'intervention et des experts en



cas d'urgence, a supervisé la réalisation de l'évaluation par l'Algérie, Malte, le Maroc, l'Espagne et la Tunisie et a aidé la France et l'Italie à la réaliser, tout en la suggérant à Monaco.

86. Suite à l'annonce faite par le CAR/PAP au sujet de la signature du PAC Bosnie-Herzégovine, le REMPEC a relancé l'activité de développement du Plan National de Contingence (PNC) de la Bosnie-Herzégovine. Le REMPEC a organisé une [formation nationale et une réunion concernant le développement du plan d'urgence national de Bosnie-Herzégovine](#) les 27 et 28 avril 2021. Le REMPEC a également renouvelé ses accords avec Sea Alarm au sein de l'Unité d'Assistance Méditerranéenne, et a initié le processus de renouvellement avec d'autres membres de l'UAM, à savoir le Cedre et le Réseau Opérationnel Méditerranéen pour le Système Mondial d'Observation de l'Océan (MONGOOS). Conformément à la décision IG 3/5, le fonds spécial renouvelable de l'UAM a atteint un niveau équivalent aux dépenses moyennes d'une mission d'un mois.

87. L'UAM a été activée en mars 2021 afin de fournir une expertise à distance à Israël. Le 9 mars 2021, le REMPEC a reçu une demande d'assistance de la part des autorités libanaises concernant l'incident de déversement d'hydrocarbures affectant le littoral libanais depuis le 22 février 2021. Dès réception de la demande d'assistance, sous la direction du PNUE, une équipe de coordination a été mise en place, composée des représentants du coordinateur résident des Nations unies (UNRC), du PNUE, de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL), du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), du Programme des Nations unies pour les établissements humains (UNHABITAT) et du REMPEC. Le REMPEC a envoyé sur place deux experts de l'UAM de l'ATRAC du 23 mars au 2 avril 2021. Cette mission de dix jours avait pour objectif d'évaluer l'étendue de la pollution, d'aider les autorités nationales et locales dans les opérations de nettoyage et d'assainissement en cours, et de fournir des conseils sur la gestion des déchets mazoutés. Le suivi comprendra un cours de formation en ligne pour le superviseur de l'opération de nettoyage et une mission d'évaluation finale par l'expert de l'UAM.

88. La quatrième réunion de MENELAS initialement prévue en septembre 2020 a été organisée à distance par le REMPEC les 21 et 22 avril 2021, notamment pour examiner le projet de rapport commun de détection/investigation de la pollution marine par les hydrocarbures, le projet de décision visant à appliquer des critères pour établir un niveau minimum commun d'amendes pour chaque infraction prévue par les annexes de MARPOL, ainsi que pour discuter des modalités de création et de fonctionnement éventuels, notamment en termes de gouvernance et de financement, d'un « Fonds bleu » régional. Le REMPEC a invité les Parties contractantes à la Convention de Barcelone à communiquer des informations sur toute opération coordonnée de surveillance aérienne des rejets illicites de pollution par les navires.

89. Le PNUE/PAM fait partie du conseil consultatif du projet de soutien dans les secteurs de l'eau et de l'environnement (WES), un projet régional conçu pour contribuer à la mise en œuvre d'une approche intégrée pour « réduire et prévenir la pollution ». Le but du projet est de contribuer à l'accroissement des capacités des différentes parties prenantes afin de les aider à formuler et à mettre en œuvre des politiques de gestion de l'environnement et de l'eau. En collaboration avec le projet WES, le MED POL a entrepris des enquêtes auprès de chaque pays (participant au projet WES) sur l'état de la gestion des eaux pluviales urbaines en Méditerranée, en mettant l'accent sur les plans de gestion des eaux pluviales, la gestion des risques, les aspects de conception, d'exploitation et de maintenance, les eaux de ruissellement, les éléments de conception durable, la disponibilité des normes techniques et les mesures réglementaires régissant la conception, l'exploitation et la maintenance des réseaux d'eaux pluviales urbaines en Méditerranée. L'évaluation permettra d'élaborer des mesures appropriées à inclure dans le nouveau plan régional de gestion des eaux pluviales urbaines, qui sera soumis pour adoption lors de la COP 23 (2023). Le WES couvre l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Libye, la Palestine et la Tunisie. La structure de gouvernance du projet comprend, entre autres, le PNUE/PAM, le Secrétariat de l'UpM et l'AEE.

90. Dans le cadre du projet WES financé par l'UE, le CAR/CPD a été fortement impliqué dans l'organisation d'une formation régionale consacrée aux articles en plastique à usage unique (SUP), composée de 4 webinaires qui ont eu lieu entre janvier et février 2021 afin d'identifier, de classer par priorité et de rendre opérationnelles des mesures ciblées pour éliminer progressivement les plastiques à usage unique (SUP). Sur le même sujet, une activité régionale parallèle entre pairs (P2P) du WES a été lancée en novembre 2020. L'objectif global de l'activité P2P consistait à renforcer les capacités, à soutenir le partage d'expériences et d'expertise et à stimuler la coopération entre les pairs pour la mise en œuvre de mesures visant à réduire la consommation et les fuites de SUP dans l'environnement. Deux sessions P2P ont eu lieu le 9 novembre 2020 et le 10 décembre 2020, et l'échange s'est poursuivi jusqu'en mars 2021. Les webinaires et le processus P2P ont contribué à l'élaboration des lignes directrices régionales sur les mesures visant à éliminer progressivement les articles en plastique à usage unique, dans le cadre de la mise en œuvre du plan régional sur les déchets marins.

### **Réalisation stratégique 2.2 : Élaboration ou remise à jour de plans d'action nouveaux/existants, programmes et mesures, normes et critères communs, lignes directrices.**

91. Conformément au mandat confié par la COP21, MEDPOL a développé des propositions pour la mise à jour de trois annexes du Protocole LBS, suite à un examen approfondi effectué au cours de la période biennale 2018-2019, tout en introduisant quelques amendements supplémentaires. Ces propositions ont été examinées et approuvées lors de la réunion du groupe de travail d'experts sur la mise à jour des annexes du protocole LBS qui s'est tenue à distance le 10 décembre 2020. Le



groupe de travail a recommandé de soumettre le texte actualisé des annexes lors de la réunion des points focaux du MED POL pour approbation.

92. Conformément au mandat confié par la COP21, MEDPOL a mis à jour l'annexe du protocole relatif à l'immersion et a élaboré des propositions à soumettre à l'examen du groupe de travail d'experts. Ces propositions ont été examinées et approuvées le 9 février 2021 par le groupe de travail des experts désignés, qui a examiné les modifications proposées et recommandé de soumettre le texte convenu de l'annexe lors de la réunion des points focaux du MED POL pour approbation.

93. Conformément au PdT et au budget approuvé par la COP21, le MED POL a élaboré trois documents d'orientation, à savoir « Techniques d'estimation et méthodologies appliquées pour les rejets de sources non ponctuelles provenant de l'agriculture », « Techniques d'estimation et méthodologies appliquées pour les rejets de sources ponctuelles provenant de l'aquaculture » et « Lignes directrices sur les techniques d'estimation et les méthodologies appliquées pour les rejets de sources non ponctuelles provenant des écoulements de bassins versants », visant à compléter la méthodologie BBN/PRTR pour le 5<sup>e</sup> cycle du BBN. Les trois directives ont été examinées et approuvées lors de la réunion sur l'évaluation de la mise en œuvre des plans d'action nationaux et des évaluations, et sur les outils utilisés pour estimer des charges polluantes provenant de sources diffuses, qui s'est tenue les 22 et 23 avril 2021.

94. Conformément à son mandat, ainsi qu'aux activités menées dans le cadre de l'accord de coopération bilatéral signé le 9 octobre 2019, avec l'Organisation maritime internationale (OMI), le MED POL a élaboré deux documents intitulés « Compendium des meilleures pratiques sur la mise en œuvre du protocole d'immersion » et « Méthodologies et techniques communes pour l'évaluation et le suivi des impacts négatifs des activités d'immersion ». Ces deux documents sont complémentaires l'un de l'autre, tandis que le dernier a pour but de rassembler toutes les méthodologies et techniques pertinentes disponibles qui peuvent être utilisées par les Parties contractantes pour la mise en œuvre du protocole d'immersion, en mettant l'accent sur (i) la surveillance des opérations de dragage des ports, des canaux de navigation et des projets d'infrastructure tels que les câbles et les pipelines, et (ii) la surveillance des sites d'élimination des matériaux de dragage en mer. Ces deux documents ont été examinés et acceptés avec un certain nombre de recommandations lors de la réunion conjointe avec l'OMI sur le partage des meilleures pratiques pour la mise en œuvre, le respect et l'application du Protocole « Immersions », qui s'est tenue à distance le 2 mars 2021. La réunion a abordé le cadre mondial et régional des activités d'immersion en mer, la promotion du respect et de l'application dudit protocole ainsi que les meilleures pratiques sur les aspects techniques de sa mise en œuvre.

95. Concernant le plan régional sur le traitement des eaux usées urbaines, la 1<sup>ère</sup> réunion du groupe de travail s'est tenue les 9 et 10 décembre 2020. La réunion a examiné et approuvé le projet de Plan régional et a recommandé un certain nombre de modifications. Il a également été convenu de permettre aux membres du groupe de travail de fournir des contributions écrites après la réunion sur les délais proposés pour la mise en œuvre des mesures qui n'ont pas été adoptées dans le plan régional ; les détails techniques du sujet traité dans le plan régional, y compris les valeurs limites d'émission tabulées et les données et informations techniques connexes ; ainsi que la portée et le contenu des annexes techniques qui étaient au stade de la rédaction. Cinq Parties contractantes ont apporté des commentaires. Un document actualisé a été préparé pour être soumis à la 2<sup>e</sup> réunion du groupe de travail, qui s'est tenue les 25 et 26 mai 2021, et qui a examiné les éléments susmentionnés du plan régional et recommandé la version finale à la réunion des points focaux du MED POL (c'est-à-dire les 27 et 28 mai 2021).

96. Conformément au Programme de travail et au budget approuvés par la COP21, le MED POL a élaboré trois documents d'orientation : « Lignes directrices sur les techniques d'estimation et les méthodologies appliquées pour estimer les rejets de sources diffuses provenant de l'agriculture » (UNEP/MED WG.505/3) ; « Lignes directrices sur les techniques et les méthodologies appliquées pour estimer les rejets de sources diffuses provenant de l'aquaculture » (UNEP/MED WG. 505/4) et « Lignes directrices sur les techniques et les méthodologies appliquées pour estimer les rejets de sources diffuses provenant du ruissellement des bassins versants » (UNEP/MED WG. 505/5), visant à compléter la méthodologie BBN/RRTP pour le 5<sup>e</sup> cycle de la BBN. Les documents ont été examinés et approuvés au cours de la réunion qui s'est tenue les 22 et 23 avril 2021, sur l'évaluation de la mise en œuvre des plans d'action nationaux et des évaluations, et sur les outils d'estimation des charges polluantes provenant de sources diffuses.

97. Concernant le Plan régional de gestion des boues d'épuration, la 1<sup>ère</sup> réunion du groupe de travail s'est tenue les 9 et 10 décembre 2020. La réunion a examiné et approuvé le projet de Plan régional de gestion des boues d'épuration et a recommandé un certain nombre de modifications. Il a été convenu de permettre aux membres du groupe de travail de fournir des contributions écrites après la réunion sur des aspects spécifiques du plan régional, y compris les détails techniques du sujet, les valeurs limites d'émission tabulées et les données et informations techniques connexes, ainsi que la portée et le contenu des annexes qui étaient au stade de la rédaction. Quatre Parties contractantes ont apporté des commentaires. Un document actualisé a été préparé pour être soumis à la 2<sup>e</sup> réunion du groupe de travail (25-26 mai 2021), qui a examiné les éléments susmentionnés du plan régional et recommandé la version finale à la réunion des points focaux du MED POL.

98. En ce qui concerne le plan régional actualisé sur la gestion des déchets marins, la première réunion du groupe de travail

s'est tenue le 31 mars et le 1er avril 2021. La réunion a examiné les articles proposés et les mesures connexes du plan régional et a intégré plusieurs modifications et amendements techniques. À l'issue de la réunion, il a été convenu que les membres du groupe de travail poursuivraient les consultations en ligne après la réunion en ce qui concerne les amendements impliquant des délais et/ou des engagements spécifiques au titre des articles relatifs aux mesures du plan régional. Quatre Parties contractantes et deux partenaires du PAM ont apporté des contributions et des commentaires. La deuxième réunion du groupe de travail devrait examiner les éléments du plan régional susmentionnés et recommander la version finale à la réunion des points focaux du MED POL. Le CAR/CPD a préparé le premier projet de lignes directrices pour lutter contre les articles en plastique à usage unique, qui a été examiné par les points focaux nationaux du CAR/CPD du 1er au 3 juin 2021. Un document d'information a été préparé avec le soutien d'Eunomia et de consultants nationaux d'Égypte, du Maroc et du Monténégro ; des données et des informations (production, consommation, traitement de fin de vie, etc.) ont été recueillies dans quatre pays pilotes (Égypte, Grèce, Maroc et Monténégro) concernant quatre articles en plastique à usage unique sélectionnés : les bouteilles, les pailles, les récipients alimentaires et les filtres à cigarettes. Ces données ont servi à modéliser l'effet des différentes mesures politiques sur ces articles. Des informations plus détaillées sur la préparation des plans régionaux sont fournies dans le rapport sur les questions spécifiques (UNEP/MED BUR.91/6).

**Réalisation stratégique 2.3 : Renforcement et application de la législation et des politiques de prévention et de contrôle de la pollution marine au niveau national, notamment par leur exécution et leur intégration dans les processus sectoriels.**

99. La COP19 a demandé au Secrétariat d'entreprendre, en 2020, une évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre des PAN en se fondant sur des indicateurs, et en s'appuyant sur le système actuel de rapport et en étroite collaboration avec les Parties contractantes. MED POL a élaboré le rapport d'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre des PAN en utilisant des données et des sources d'information sélectionnées en fonction des indicateurs des PAN/H2020, en fonction de leur disponibilité dans plusieurs études et rapports techniques. Par la suite, l'évaluation à mi-parcours a été examinée et approuvée lors de la réunion sur les méthodes d'établissement des bilans de base nationaux, les évaluations des nouveaux Plans régionaux et l'évaluation des Plans d'action nationaux adoptés au titre du Protocole « tellurique », qui s'est tenue sous forme de vidéoconférence les 22 et 23 avril 2021.

100. Le CAR/CPD a soutenu la Tunisie pour élaborer une stratégie de communication après la publication du décret visant à interdire les sacs plastiques à usage unique dans le pays. Ce soutien a été sollicité par la Tunisie. Dans le cadre du projet WES, le CAR/CPD a participé à la préparation des activités suivantes : (i) Maroc : Initiative conjointe pour la création d'un système de gestion des bouteilles en PET via un système de REP (responsabilité élargie du producteur), (ii) Liban : Soutien politique pour lutter contre les articles en plastique à usage unique et (iii) Jordanie : Développement d'une feuille de route commune public-privé en faveur d'une transition vers la réduction de l'utilisation des plastiques à usage unique. Les activités ont été validées par la CE et ont démarré en mai 2021 en Jordanie et au Maroc. Le CAR/CPD a également lancé un plan de travail détaillé des activités mises en œuvre dans le cadre du sous-projet 1.1 portant sur les effets des nouveaux POP et du mercure du Medprogramme (qui comprend un soutien juridique au Liban, au Maroc et à la Tunisie). Par ailleurs, le CAR/CPD a préparé une note conceptuelle pour l'élaboration d'une initiative de gestion locale des déchets organiques visant à s'orienter vers une économie circulaire dans ce secteur au Maroc. Une première discussion a eu lieu avec le point focal du CAR/CPD et l'expertise de l'Agence catalane de gestion des déchets a été mobilisée.

101. Le plan d'action national pour la mise en œuvre de la stratégie régionale de prévention et de lutte contre la pollution marine par les navires (2016-2021) a été achevé par l'Égypte ; des plans similaires ont été élaborés par l'Albanie, le Monténégro, le Maroc, la Tunisie et la Turquie.

102. L'unité de coordination et le REMPEC, en consultation avec l'OMI, ont continué à explorer les synergies entre le plan régional de gestion des déchets marins en Méditerranée et le plan d'action de l'OMI pour traiter la question des déchets plastiques marins provenant des navires, grâce à un dialogue continu entre le PNUE/PAM et l'OMI, par l'intermédiaire du REMPEC, en vue d'assurer des synergies entre le projet (financé par l'UE) « Déchets marins-Med II » et le projet de partenariat OMI-FAO-Norvège GloLitter.

**Réalisation stratégique 2.4 : Surveillance et évaluation de la pollution marine.**

103. Pour soutenir le développement de nouveaux plans régionaux pour l'agriculture, l'aquaculture et la gestion des eaux pluviales urbaines, MEDPOL a présenté les trois évaluations respectives à la « Réunion sur l'évaluation de la mise en œuvre des plans d'action nationaux et des évaluations, et des outils pour estimer les charges polluantes provenant de sources diffuses » (22-23 avril 2021). La réunion a examiné les projets de documents d'évaluation auxquels elle a apporté ses commentaires et ses contributions, en recommandant la soumission des projets approuvés à la réunion des points focaux MED POL pour approbation « afin de les utiliser comme document de base » pour la préparation des plans régionaux correspondants.

104. Des travaux sont en cours pour la mise en place des moyens visant à soutenir la mise en œuvre des IMAP nationaux, y

compris l'assistance par la mise en œuvre des projets IMAP-MPA et Adriatique du FEM. Une analyse a été entreprise pour les programmes nationaux IMAP de surveillance de la pollution et des déchets marins de l'Algérie, de la Bosnie-Herzégovine, de l'Égypte, d'Israël, du Liban, de la Libye, du Monténégro, du Maroc et de la Tunisie, ainsi que pour les programmes de surveillance préparés par les Parties contractantes qui sont des États membres de l'UE dans le cadre du 1<sup>er</sup> cycle de mise en œuvre de la DCSMM. Les résultats les plus importants sur l'état actuel de la mise en œuvre de l'IMAP au niveau national ont servi de base pour proposer des règles d'intégration et d'agrégation pour la surveillance et l'évaluation du cluster IMAP Pollution et Déchets marins qui représente une étape importante pour la mise en place des méthodologies d'évaluation intégrée GES pour les OE5, OE9 et OE10 dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route MED QSR 2023. Comme convenu par la réunion CORMON sur la surveillance de la pollution organisée en 2019, et la 7<sup>e</sup> réunion du groupe de coordination EcAp, la proposition initiale d'affectation aux échelles d'évaluation les plus appropriées des éléments à évaluer pour le cluster IMAP Pollution et Déchets marins a été élaborée en proposant un schéma d'agrégation amélioré pour les domaines d'évaluation des OE5, OE9 et OE10 dans le cadre de l'approche imbriquée. Pour définir les échelles d'évaluation plus fines pour la partie nationale des sous-divisions, les informations géographiques présentées sous forme de couches basées sur le SIG ont été proposées pour être fournies par les pays, ainsi que l'application des critères de couplage des informations géographiques.

105. Des actions ont été entreprises pour identifier les connaissances spécifiques et les besoins techniques des laboratoires individuels des Parties contractantes afin d'appliquer les bonnes pratiques pour l'analyse des éléments traces et des contaminants organiques. Parallèlement aux missions effectuées en 2020 auprès de deux laboratoires compétents du groupe de travail IMAP sur la pollution, les capacités des laboratoires nationaux en matière de surveillance des indicateurs communs 13, 14, 17, 18 et 20 de l'IMAP ont été évaluées. Les conclusions de l'évaluation concernant les 36 laboratoires nationaux compétents des groupes IMAP de lutte contre la pollution portent sur leur capacité à appliquer les méthodes d'analyse recommandées dans les lignes directrices/protocoles de surveillance de l'IMAP. Elles ont été examinées lors de la réunion CORMON sur la surveillance de la pollution (26-28 avril 2021). Bien que seuls les laboratoires de 7 pays aient fourni un retour d'information sur leurs laboratoires IMAP compétents en matière de pollution, cet exercice a donné un bon aperçu de leur capacité à se conformer aux fiches d'orientation IMAP et aux nouvelles directives/protocoles de surveillance, ainsi que des problèmes auxquels les laboratoires sont confrontés. Les connaissances spécifiques et les besoins techniques des laboratoires individuels ont été reconnus lors de la mise en œuvre des indicateurs communs IMAP 13, 14, 17, 18 et 20.

106. La réunion portant sur les Déchets marins de CorMon (30 mars 2021) a approuvé les valeurs de base (BV) mises à jour et les valeurs seuils (TV) proposées pour l'indicateur commun IMAP 22 (déchets marins sur les plages), telles que fournies dans le document de réunion UNEP/MED WG.509/11, et a recommandé leur soumission pour examen à la réunion des points focaux MED POL. Ce document élabore les approches conceptuelles et méthodologiques visant à définir les BV et TV qui sont ensuite appliquées pour mettre à jour/proposer des BV et TV en vue d'assurer une avancée vers l'évaluation intégrée d'un BEE de l'OE10.

107. Suite à la mise à jour en 2019 des valeurs BAC sous-régionales méditerranéennes relatives aux métaux lourds dans le biote et les sédiments, MEDPOL a entrepris en 2021 des actions supplémentaires pour améliorer les critères d'évaluation. Les propositions de mise à jour des valeurs BC et BAC pour l'indicateur commun IMAP 17 et les approches possibles pour la mise à niveau des valeurs EAC pour les indicateurs communs IMAP 17, 18 et 20 ont été examinées lors de la réunion sur la pollution (26-28 avril 2021) et soumises à la réunion des points focaux MEDPOL, compte tenu de la nature évolutive du processus de mise à jour des critères d'évaluation et du travail supplémentaire qui doit être entrepris au sein du groupe de travail en ligne sur l'OE9. Leur calcul est basé sur de nouvelles données de surveillance nationales qui n'ont pas été utilisées auparavant. En ce qui concerne le développement de critères harmonisés à l'échelle régionale concernant les conditions de référence et les valeurs seuils/limites des nutriments clés dans la colonne d'eau (demandé par la décision IG.23/6), les propositions pour i) fixer les conditions de référence et les valeurs limites pour l'azote inorganique dissous (DIN) et le phosphore total (TP) ; et ii) tester l'application pratique des approches méthodologiques pour leur calcul dans les sous-zones concernées ont été examinées lors de la réunion CORMON sur la surveillance de la pollution. Ces propositions ont été soumises à la réunion des points focaux MEDPOL, compte tenu de la nature évolutive du processus de mise à niveau des critères d'évaluation et des travaux supplémentaires qui doivent être entrepris au sein du groupe de travail en ligne sur l'OE5.

108. Les fiches d'orientation IMAP révisées pour les indicateurs communs 19 (IC19) et 6 (IC6), préparées par le REMPEC en consultation avec le CAR/ASP, ont été soumises à la réunion CORMON, sous le document UNEP/MED WG. 482/21. Les documents révisés ont été partagés avec les membres du groupe de travail en ligne (OWG), la 14<sup>e</sup> réunion des points focaux du REMPEC et la 15<sup>e</sup> réunion des points focaux du SPA/BD et seront discutés lors de la réunion CORMON. Le Plan Bleu/RAC a préparé des ressources thématiques de sensibilisation, en s'appuyant sur les conclusions du rapport du RED. Dix infographies thématiques sont publiées en trois langues (arabe, anglais, français) sur le site web de RED ([www.planbleu.org/soed](http://www.planbleu.org/soed)), et il est prévu de publier un livret d'infographies RED avant la fin de 2021. Cinq thèmes ont été sélectionnés pour produire des notes thématiques, détaillant davantage les informations contenues dans le RED (le transport

maritime, les polluants émergents, les tendances démographiques, les activités offshore, le dessalement). La note thématique sur les tendances démographiques a été publiée en septembre 2020. Le dossier sur les polluants émergents a été finalisé en mai 2021, en concertation avec MEDPOL et avec le soutien de l'agence de l'eau française pour la région Rhône-Méditerranée-Corse. Le dossier sur le transport maritime et les activités offshore est en cours de finalisation en collaboration avec le REMPEC et le dossier sur le dessalement devrait être finalisé avant la fin 2021, en collaboration avec MEDPOL et avec le soutien de l'agence française de coopération AfD.

109. La réunion CORMON sur les Déchets marins s'est tenue le 30 mars 2021 par vidéoconférence, et avait pour objectif d'examiner la stratégie opérationnelle régionale de suivi de l'indicateur candidat 24 de l'IMAP ; d'aborder le sujet de l'interrelation entre les impacts des pressions exercées par les déchets marins et l'état des composants de l'écosystème marin ; et d'analyser les complémentarités et synergies potentielles entre l'IMAP et la nouvelle décision GES de la CE (2017/848/UE) relative aux déchets marins. La réunion CORMON sur la Pollution s'est tenue du 26 au 28 avril 2021, par vidéoconférence, et avait pour objectif d'examiner et d'approuver les directives de surveillance pour l'IC 18, les directives/protocoles de surveillance pour l'assurance qualité et la communication des données de surveillance pour les IC 13, 14, 17, 18 et 20 ; l'état d'avancement des essais interlaboratoires et des bonnes pratiques de laboratoire concernant les IC 5 et 9 ; les règles d'intégration et d'agrégation pour les OE5, OE9 et OE10 ; et les critères d'évaluation des contaminants et des nutriments.

110. En collaboration avec le Laboratoire d'études du milieu marin (MESL) de l'Agence internationale de l'énergie atomique et MEDPOL, les essais d'aptitude (PT) de 2019 et 2020 ont été organisés, ainsi que les cours de formation correspondants concernant l'analyse des éléments traces et des polluants organiques dans les échantillons marins. En conséquence, des actions ont été entreprises pour identifier les connaissances spécifiques et les besoins techniques des laboratoires individuels afin d'appliquer les bonnes pratiques de laboratoire pour l'analyse des éléments traces et des contaminants organiques. Les résultats tirés des essais d'aptitude de 2019 et 2020 ont été examinés lors de la réunion CORMON sur la surveillance de la pollution qui a formulé des recommandations sur la voie à suivre ; la réunion a recommandé de renforcer le champ d'application actuel de l'assurance de la qualité pour l'IC 17, ainsi que de mettre en place une comparaison interlaboratoire pour l'eutrophisation (IC 13 et 14) et les biomarqueurs (IC 18).

111. MED POL a préparé les directives de surveillance relatives aux indicateurs communs IMAP 13, 14, 17, 18 et 20, ainsi que les directives de suivi relatives à l'assurance qualité de l'analyse et à la communication des données de surveillance. Les lignes directrices de surveillance sont composées de 98 protocoles spécifiques conçus pour soutenir la normalisation et l'harmonisation des procédures de toutes les étapes de la chaîne analytique. Après avoir été acceptées par les réunions intégrées des CORMON (1-3 décembre 2020) et la réunion CORMON sur la surveillance de la pollution, elles ont été soumises à l'approbation de la réunion des points focaux de MED POL. Ces lignes directrices de surveillance présentent des manuels cohérents destinés à guider le personnel technique des laboratoires compétents IMAP des Parties contractantes pour la mise en œuvre des pratiques de surveillance normalisées et harmonisées liées aux procédures analytiques d'échantillonnage, la conservation et le transport des échantillons, la préparation et l'analyse des échantillons, ainsi que l'assurance qualité et la communication des données de surveillance pour les indicateurs communs IMAP 13, 14, 17, 18 et 20. En ce qui concerne les indicateurs communs IMAP des déchets marins, les éléments méthodologiques relatifs à la surveillance des microplastiques flottants ont été examinés lors des réunions intégrées CORMON. En outre, la stratégie opérationnelle régionale concernant l'indicateur commun candidat 24 a fait l'objet d'un examen par la réunion du CORMON sur la surveillance des déchets marins.

112. Conformément aux décisions IG.22/7 et IG.23/6 de la COP, l'appel a été ouvert en juin 2020 pour que les Parties contractantes commencent à télécharger et à mettre en commun leurs données de surveillance conformes aux dictionnaires de données et aux normes de données approuvés pour 11 indicateurs communs IMAP sélectionnés, respectivement IC 1, 2, 6, 13, 14, 15, 16, 17, 21, 22 et 23. En conséquence, les Parties contractantes ont commencé à transmettre des données afin de communiquer toutes les données en suspens au plus tard en septembre 2020, ainsi que les nouvelles données de surveillance de 2020 au plus tard le 31 janvier 2021. Toutefois, seuls quelques nouveaux ensembles de données ont été validés pour les indicateurs communs IMAP 13, 14, 17, 21, 22 et 23. Il convient également de noter que le niveau actuel de communication des données est faible et ne facilite pas la préparation du MED QSR 2023.

113. L'INFO/CAR a apporté un soutien technique spécifique, avec l'aide de MEDPOL, afin de faciliter la communication des données, mais il prévoit également de fournir un soutien bien plus conséquent pour les pays au cours du prochain exercice biennal, de manière à renforcer les capacités nationales de contrôle et de communication des données, et à accroître les capacités nationales de communication des données dans le système d'information IMAP.

**Réalisation stratégique 2.5 : Capacités améliorées aux niveaux national, sous-régional et régional y compris assistance technique et renforcement des capacités.**

114. L'atelier régional pour le renforcement de la coopération régionale en matière de pétrole et de substances nocives et potentiellement dangereuses en Méditerranée (MEDEXPOL 2020), qui devait initialement se tenir à Monaco du 27 au 29

octobre 2020, s'est tenu en ligne en raison de la pandémie de COVID-19, afin de présenter et d'aborder les résultats du projet pour une intégration plus poussée au niveau méditerranéen. Le REMPEC a entamé la préparation de l'atelier sous-régional portant sur l'évaluation du niveau de planification de la réponse aux déversements d'hydrocarbures et de gestion de la préparation, qui se tiendra à distance en septembre 2021.

115. Le CAR/CPD a lancé des activités dans le cadre du Medprogramme avec le Maroc, le Liban et la Tunisie sur les approches de prévention pour remplacer l'utilisation actuelle des PFOS, HBCD et PVC dans les industries sélectionnées et le mercure utilisé dans les dispositifs médicaux. Dans le cadre du projet WES, le CAR/CPD a conçu une activité pilote destinée à promouvoir l'économie circulaire dans l'enseignement supérieur en Algérie, en collaboration avec le CNFE. L'activité visera particulièrement l'université de Boumerdes.

#### **Réalisation stratégique 2.6 : Coopération renforcée aux niveaux national, sous-régional et régional pour lutter contre la pollution marine et la prévenir**

116. Le CAR/CPD a élaboré et lancé la première édition du prix WeMed - Prix de la durabilité méditerranéenne en tant que fleuron de la stratégie méditerranéenne pour le développement durable. Le CAR/CPD a développé l'identité visuelle du prix, choisi un nom (WeMed - Prix de la durabilité méditerranéenne), préparé la base juridique et l'appel à candidatures pour 2021, formé un jury respectueux de l'équilibre entre les sexes et entre le Nord et le Sud, créé une plateforme en ligne pour la gestion des candidatures, une page d'accueil pour présenter le prix (<https://www.wemedaward.org>) et une campagne de diffusion.

#### **Réalisation stratégique 2.7 : Identifier et aborder les questions nouvelles et émergentes, selon les nécessités.**

117. Les progrès réalisés sur la question de la désignation éventuelle de la mer Méditerranée, dans son ensemble, comme zone de contrôle des émissions d'oxydes de soufre, conformément à l'annexe VI de MARPOL, sont présentés dans le rapport sur les questions spécifiques (UNEP/MED BUR.91/6).

118. Trois ateliers nationaux en ligne sur la ratification et la mise en œuvre effective de l'annexe VI de MARPOL financés par le Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée (MTF) et le PCTI de l'OMI ont été organisés par le REMPEC conformément à la feuille de route visant à soutenir les processus de mise en œuvre et de ratification, en Égypte (en ligne, le 25 novembre 2020), en Algérie (en ligne, le 26 novembre 2020) et au Liban (en ligne, le 10 décembre 2020). Ces activités ont permis de compléter l'organisation d'événements similaires en Albanie (Durrës, 25-26 novembre 2019), en Bosnie-Herzégovine (Sarajevo, 28-29 novembre 2019), en Libye (Tunis, Tunisie, 5-6 décembre 2019)). Il est prévu d'organiser un atelier en Israël au cours du second semestre de 2021.

119. Le Centre de coopération de technologie maritime - Africa (MTCC-Africa) a organisé, en collaboration avec le REMPEC, le webinaire sur l'atténuation du changement climatique dans l'industrie maritime et du transport maritime en mettant l'accent sur les États d'Afrique du Nord situés en bordure de la mer Méditerranée (en ligne, 18 février 2021) dans le cadre de l'initiative du Réseau mondial de MTCC (GMN).

120. Le CAR/CPD a diffusé cette publication "[The business case for tackling plastic packaging. Inspiring practices from the food and beverage value chain](#)", destinée à inciter les organisations de la chaîne de valeur des produits alimentaires et des boissons à repenser l'utilisation des emballages plastiques dans une perspective d'économie circulaire et à contribuer à la réduction de la pollution plastique marine. Un webinaire dédié a été organisé pour la diffusion du rapport. Le centre a également donné le coup d'envoi du projet « [CapiMed-Island](#) », consistant à tirer parti des initiatives de BeMed destinées à réduire la pollution plastique dans les îles méditerranéennes. Un rapport sur les synergies potentielles entre les projets BeMed et les besoins de soutien, y compris un examen des ressources nécessaires pour lutter contre la pollution plastique dans les îles, est en cours de préparation.

### **II.3 Thème central II : BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES**

#### **Réalisation stratégique 3.1 : Renforcer l'application régionale des obligations en vertu de la Convention de Barcelone, et ses Protocoles pertinents et autres instruments**

121. Le groupe d'experts ad hoc chargé des aires marines protégées en Méditerranée (AGEM) a été mis en place en 2020 et son programme de travail a été présenté. La première réunion de l'AGEM a eu lieu le 8 décembre 2021 par visioconférence et a notamment permis l'élection d'un président et d'un vice-président et la conclusion d'un accord sur le programme de travail de l'AGEM pour 2021 et ses modalités de travail. La deuxième réunion de l'AGEM s'est tenue les 3 et 4 mai 2021, par vidéoconférence. Cette réunion a passé en revue et débattu de l'avant-projet de la stratégie régionale post-2020 sur les aires marines et côtières protégées (AMPC) et les autres mesures efficaces de conservation par zone (OECM) en Méditerranée, et a convenu d'un projet de critères relatifs à l'inclusion des aires spécialement protégées (ASP) dans le répertoire des ASP, ainsi que des considérations à prendre en compte pour identifier et signaler des OECM dans l'environnement marin et côtier méditerranéen.

122. Le Forum des aires marines protégées de Méditerranée de 2020 est organisé conjointement par le CAR/ASP,

MedPAN, le WWF Méditerranée et la Fondation Prince Albert II de Monaco, et devait avoir lieu du 30 novembre au 2 décembre 2020 à Monaco. Toutefois, en raison de la pandémie de la COVID-19, la tenue du Forum en présentiel est reportée à la fin de 2021 et des sessions du Forum virtuel seront organisées en juin 2021. Une feuille de route pour l'après 2020 concernant les AMP méditerranéennes, qui fait partie du processus de collaboration du forum des AMP, est préparée conjointement par le CAR/ASP, MedPAN, et WWF, en concertation avec les autres organisations partenaires.

123. La base de données des aires marines protégées de Méditerranée (MAPAMED) est une propriété commune et elle est administrée conjointement par le CAR/ASP et MedPAN. Un manuel d'utilisation spécifique a été rédigé par le CAR/ASP et le MedPAN en vue de faciliter la compréhension par les différents utilisateurs de la méthode de collecte des données et du contenu de la base de données. Un protocole d'accord spécifique définissant les obligations et les responsabilités du CAR/ASP et de MedPAN en matière de développement, de maintenance, d'exploitation, d'analyse et de diffusion du MAPAMED a été signé en octobre 2020, après une consultation avec les points focaux du ASP/DB et l'approbation du secrétariat du PNUE/PAM. Le contenu de MAPAMED a été mis à jour et soumis à la validation des points focaux ASP/DB jusqu'en décembre 2020. En avril 2021, la version actualisée a été mise en ligne et mise à la disposition des différents utilisateurs par téléchargement sur le site web : <https://mapamed.org/>.

124. Des échanges ont eu lieu avec les membres du programme marin, côtier et insulaire de la CDB sur la possibilité d'envisager des travaux afin de conserver des écosystèmes marins vulnérables d'eaux profondes grâce à une collaboration entre les ORS et les ORGP. La CGPM a été approchée par le CAR/ASP pour discuter d'une implication commune sur les questions de conservation des zones d'eaux profondes comprises dans les ZIEB, et de la possibilité d'une collaboration future avec la CDB à ce sujet. Deux téléconférences de travail, réunissant la CGPM, ACCOBAMS et l'UICN ont eu lieu le 25 juin 2020 et le 2 février 2021 afin de rédiger un document sur l'axe commun de travail concernant la gestion des zones marines, y compris les zones de haute mer réalisables, pour lesquelles un travail en synergie serait possible afin d'assurer leur conservation et une meilleure gestion.

125. Le REMPEC et le CAR/ASP ont élaboré un projet de document d'orientation pour identifier et désigner des zones maritimes particulièrement sensibles en relation avec les ASPIM, soutenu dans le cadre de l'accord de coopération entre IMELS et le PNUE. Toutes les Parties contractantes de la Convention de Barcelone ont été consultées via la lettre circulaire du REMPEC n° 10/2021 du 9 mars 2021, et celle du CAR/ASP du 11 mars 2021. Dans ce contexte, le projet de document d'orientation sur la LPFP a été finalisé en tenant compte des commentaires formulés par les Parties contractantes de la Convention de Barcelone. Le projet final du document d'orientation a été soumis à la 14<sup>e</sup> réunion des points focaux du REMPEC et à la 15<sup>e</sup> réunion des points focaux de l'ASP/DB pour examen.

### **Réalisation stratégique 3.2 : Élaborer de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, normes et critères communs, lignes directrices pour la conservation de la diversité biologique et des écosystèmes marins et côtiers.**

126. Sur la base des développements les plus récents issus du processus d'élaboration du Cadre mondial pour la biodiversité de l'après 2020 de la CDB et d'autres processus régionaux et mondiaux, le CAR/ASP a procédé à l'élaboration d'une stratégie régionale après-2020 pour les aires marines et côtières protégées (AMPC) et d'autres mesures efficaces de conservation par zone (OECM) en Méditerranée. Tout d'abord, un cadre stratégique a été présenté et discuté lors d'un atelier de consultation des parties prenantes organisé en ligne sur 2 jours (8-9 avril 2021), auquel ont assisté 51 participants représentant des institutions nationales, des universités, l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales, des ONG et des experts individuels. Sur la base de cette première consultation en ligne, un projet complet a été préparé et examiné par les membres de l'AGEM lors de leur deuxième réunion (vidéoconférence, 3-4 mai 2021), puis dans le cadre d'un atelier de consultation en ligne avec les points focaux des ASP/DB (vidéoconférence, 18 mai 2021). Le projet final résultant de la contribution de ces consultations préparatoires est soumis à la 15<sup>e</sup> réunion des points focaux SPA/DB pour examen et approbation.

127. L'évaluation et la mise à jour du plan d'action régional concernant les habitats sombres et les cétacés sont finalisées, et deux consultations nationales ont été entreprises. Le plan d'action régional actualisé sera présenté à la 15<sup>e</sup> réunion des points focaux thématiques de l'ASP/DB en vue d'être soumis à la réunion des points focaux du PAM et à la COP 22 pour adoption. Le questionnaire pré-rempli correspondant à chaque pays a été complété et envoyé aux parties contractantes pour qu'elles l'approuve et le complète si nécessaire. L'identification des premiers éléments visant à élaborer la liste de référence des types d'habitats pélagiques en mer Méditerranée sont en cours de préparation et devraient être diffusés aux points focaux ASP/DB d'ici mi-mai 2021. L'élaboration du « Manuel d'interprétation » de la nouvelle liste de référence des types d'habitats benthiques marins en Méditerranée est en cours ; sa première version sera prête d'ici mai 2021 pour une consultation nationale.

128. Le CAR/ASP a contribué à la mise à jour du projet de stratégie de gestion des eaux de ballast pour la mer Méditerranée pour 2022-2027. La stratégie actualisée est présentée à la 15<sup>e</sup> réunion des points focaux de l'ASP/DB avant d'être soumise à la réunion des points focaux du PAM et à la COP 22 pour adoption. Dans le cadre du projet MAVAS Species, le CAR/ASP (en tant que coordinateur du projet) et les partenaires (ACCOBAMS, BirdLife Int., ICUN-Med, MEDASSET) essaient de mieux

connaître les espèces de la mégafaune marine (mammifères marins, oiseaux de mer, tortues de mer et élasmodontes) dans des zones clés de la Méditerranée. Le projet sur les espèces devrait se poursuivre jusqu'en octobre 2022 et fournira des données complémentaires pour le projet MAVAMED Bycatch sur la base des résultats des 9 petits projets soutenus. Le CAR/ASP coordonne (2018-2022) la mise en œuvre des activités tunisiennes dans le cadre du projet financé par MAVAMED « Atténuer la déprédation des dauphins dans les pêcheries méditerranéennes, unir les efforts pour renforcer la conservation des cétacés et la pêche durable ». Une proposition de projet a été élaborée en étroite collaboration avec plusieurs Parties contractantes et les partenaires concernés en réponse à l'appel lancé par la MONK SEAL ALLIANCE, l'objectif principal étant de mettre en œuvre la stratégie régionale visant à préserver le phoque moine en Méditerranée.

129. Dans le cadre de la phase 2 du projet MAVAMED Bycatch, le CAR/ASP apporte son soutien à l'harmonisation et à l'interconnexion entre le PAS BIO POST 2020 et la nouvelle stratégie de la CGPM pour la pêche et l'aquaculture en Méditerranée et en mer Noire, afin de s'assurer que tous deux se consacrent à l'atténuation des captures accidentelles d'espèces vulnérables en Méditerranée. De plus, le CAR/ASP assure la diffusion et l'utilisation du protocole standardisé « Surveillance des prises accidentelles d'espèces vulnérables en Méditerranée et en Mer noire - Méthodologie pour la collecte de données » élaboré par la FAO/GFCM en étroite collaboration avec le CAR/ASP, ACCOBAMS, IUCN Med, BirdLife Europe and Central Asia et MEDASSET. Dans ce cadre, le CAR/ASP a lancé en novembre 2020 un nouveau programme de collecte de données sur les prises accidentelles par des observateurs en Tunisie et coordonne avec la FAO/GFCM ACCOBAMS, l'IUCN Med, BirdLife Europe et Asie centrale, MEDASSET et le WWF l'harmonisation des programmes de collecte de données sur ces prises et l'analyse des données sur les prises accidentelles ainsi que les essais de mesures visant à les atténuer en Croatie, Italie, Maroc, Tunisie et Turquie.

130. Pour les besoins de la formation francophone sur le bruit impulsif en mer, organisée dans le cadre du projet QUIETMED, le CAR/ASP a élaboré le « manuel de surveillance des activités anthropiques génératrices de bruit impulsif en mer ». Ce manuel est destiné aux autorités compétentes des Parties contractantes. Il fournit des notions de base sur la question du bruit sous-marin, son impact, les cadres juridiques et les méthodes de signalement aux niveaux national et international (exemple : le registre mis en place par ACCOBAMS).

### **Réalisation stratégique 3.3 : Renforcer l'application au niveau national des politiques de conservation de la diversité biologique, et des mesures stratégiques et législatives**

131. Le point focal ASP/DB d'Israël a été contacté afin d'entamer la préparation de l'élaboration du PAN sur les espèces non indigènes (ENI), avec l'aide du CAR/ASP. Avec l'aide du CAR/ASP, le Monténégro prépare son PAN pour la conservation du coralligène et Malte son action nationale concernant l'introduction d'espèces et les espèces invasives. Le PAN portant sur la préservation des espèces coralligènes au Liban est préparé et adopté au niveau national avec l'aide du CAR/ASP. Le PAN portant sur la préservation des tortues marines en Libye a été discuté et approuvé lors d'un atelier national en ligne qui s'est tenu le 16 décembre 2020. Dans le cadre de l'initiative d'enquête ACCOBAMS, le CAR/ASP a soutenu l'analyse des données de terrain recueillies dans les eaux territoriales de la Tunisie sur la distribution de la mégafaune marine, établie grâce à un stage d'étudiants de l'université de La Rochelle (France). Le programme de suivi de la population des phoques moines et de dauphins dans les archipels Ioniens intérieurs et le golfe d'Ambracia en Grèce a été finalisé à l'été 2020 avec le soutien du CAR/ASP. Avec le soutien du projet MAVAMED sur les tortues marines, coordonné par le CAR/ASP, des programmes de surveillance de la nidification des tortues marines ont été mis en œuvre en Tunisie et au Liban au cours de l'été 2020, et des réseaux nationaux d'échouage de tortues marines ont été mis en place et renforcés en Algérie et en Libye....

132. Le CAR/ASP soutient l'élaboration de plans de gestion et d'activités pour (i) la réserve naturelle de la côte de Tyr au Liban, (ii) le golfe de Syrte en Libye, et (iii) la zone de Rachgoun en Algérie par le truchement du projet IMAP-MPA financé par l'UE. Suite à l'approbation par les points focaux nationaux du CAR/ASP des TdR pour engager des consultants nationaux afin de préparer des études écologiques et socio-économiques complémentaires dans trois sites respectifs, les candidats sélectionnés ont été engagés. Ces consultants ont terminé leurs travaux sur le terrain dans les trois pays en décembre 2020. Les synthèses respectives des rapports écologiques et socio-économiques ont été approuvées par les ministères de l'environnement respectifs des trois pays et sont en cours d'édition en vue de leur diffusion.

133. Dans le cadre du « Projet de zones de non-prélèvement/AMP cogérées » (juillet 2020-octobre 2022), et grâce à une approche participative, le CAR/ASP soutient les autorités nationales compétentes d'Algérie, du Maroc, de la Tunisie et de la Turquie, dans la mise à jour, le développement et la mise en œuvre de plans de gestion pour le Parc National d'Al Hoceima (Maroc), la future aire marine et côtière (AMPC) des îles Kuriat (Tunisie), la zone de protection spéciale de l'environnement (ZPE) de Foça (Turquie) et la future AMP de l'île de Rachgoun (Algérie), afin de réduire l'impact des activités de pêche sur les espèces et les habitats, sur la base des résultats des projets MedKeyHabitats I et II financés par MAVAMED. Le soutien aux autorités nationales et locales dans la mise en œuvre des plans de gestion des AMP implique plusieurs types d'activités allant de la surveillance, du suivi, de l'engagement des parties prenantes locales et de la mise en place de mécanismes de financement durables en faveur de l'information, la communication, la sensibilisation, le renforcement des capacités, la mise



en réseau et l'échange d'expériences, par l'intermédiaire de programmes de jumelage, d'événements scientifiques et d'ateliers réunissant les parties prenantes.

**Réalisation stratégique 3.4 : Surveillance, inventaire et évaluation de la diversité biologique en mettant l'accent sur les espèces menacées ou en danger, les espèces non indigènes et les habitats clés.**

134. Des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre de la deuxième phase du programme IMAP dans le cadre des projets IMAP-MPA et EcAp-MED III financés par l'UE. Des réunions nationales ont été organisées en ligne avec les parties prenantes nationales afin de discuter et de convenir de la création du comité directeur national de l'IMAP et d'essayer d'identifier les besoins nationaux en termes de soutien technique et scientifique pour fournir des données de qualité assurée au QSR MED 2023. Les questions transversales, les modalités d'intégration entre les clusters IMAP au niveau national sont en cours. L'élaboration des échelles de surveillance et d'évaluation, des critères d'évaluation, des seuils et des valeurs de référence pour les indicateurs communs de l'IMAP relatifs à la biodiversité et aux ENI est également en cours et sera examinée et débattue lors de la réunion CORMON sur la biodiversité et la pêche (vidéoconférence, 10-11 juin 2021).

135. Suite aux recommandations des réunions CORMON intégrées (décembre 2020), les groupes de travail thématiques informels en ligne (OWG) se sont tenus pour fournir un important retour d'information scientifique et un soutien technique à la mise en œuvre de l'IMAP au niveau régional/sous-régional, en particulier sur les aspects liés au développement de méthodologies, d'évaluation, d'échelles, d'intégration, de protocoles et de lignes directrices conformément au programme de travail 2020-2021 approuvé. Ces groupes de travail étaient opérationnels pour les objectifs écologiques (OE)/indicateurs communs (IC) suivants : EO1 IC 3, 4 et 5 concernant les tortues marines (réunion du 29 mars 2021), les mammifères marins (7 avril 2021) et les oiseaux de mer (16 avril 2021) et EO2 IC 6 concernant les espèces non indigènes (20 avril 2021).

136. L'élaboration d'une base de référence pour les ENI aux niveaux national, sous-régional et régional est en cours, compte tenu des résultats de travaux similaires effectués dans le cadre de la DCSMM de l'UE. Les Parties contractantes ont déjà reçu les inventaires nationaux des ENI qui sont examinés et approuvés en étroite collaboration avec les experts nationaux désignés par les Parties contractantes.

137. Dans le cadre du projet Adriatique du FEM, le CAR/ASP et le CAR/PAP ont aidé l'Albanie et le Monténégro à élaborer des programmes nationaux de surveillance intégrée qui ont pris en compte l'interconnexion entre les différents objectifs écologiques de l'IMAP. Dans le même ordre d'idée, les deux pays ont bénéficié d'un soutien pour développer des rapports nationaux sur le BEE. Tous les rapports sont en cours de finalisation/validation. En outre, en collaboration avec le CAR/PAP et MEDPOL, et le soutien des institutions albanaises, le CAR/ASP a mis en œuvre une enquête de terrain IMAP en octobre 2020, dans la baie de Patok Rodoni en Albanie, qui a permis d'obtenir des données IMAP et des cartes SIG en phase avec la plateforme de biodiversité méditerranéenne du CAR/ASP et la plateforme du système d'information IMAP de l'INFO/CAR, ainsi qu'un rapport évaluant le statut de la zone d'étude et comprenant des recommandations pour atteindre le BEE. Le CAR/ASP et le CAR/PAP apportent également leur soutien à la 1<sup>ère</sup> Conférence internationale sur la protection environnementale de l'eau et le développement durable prévue à Tirana, en Albanie et organisée en ligne du 17 au 18 mai 2021. Certains des résultats du projet Adriatique du FEM seront présentés lors de la conférence.

138. En raison de la pandémie de la COVID-19, il n'a pas été possible de procéder à l'examen des ASPIM selon le modus operandi habituel, qui prévoit le déplacement d'experts internationaux indépendants dans les pays concernés, des visites sur place et des réunions en personne. Par conséquent, les évaluations périodiques ordinaires des ASPIM ont été effectuées à distance, en utilisant le format mis à jour de l'évaluation périodique des ASPIM adopté par la COP 21. Les réunions d'évaluation finale organisées en ligne ont eu lieu entre la mi-avril et la mi-mai 2021. Les résultats des examens des 11 ASPIM suivants sont portés à l'attention de la 15<sup>e</sup> réunion des points focaux des ASP/DB : Réserve de tortues de Lara-Toxefra (Chypre) ; Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio (France) ; Zone marine protégée de Capo Caccia-Isola Piana (Italie) ; Zone marine protégée de Miramare (Italie) ; Zone marine protégée de Plemmirio (Italie) ; Zone marine protégée de Punta Campanella (Italie) ; Zone marine protégée de Tavolara-Punta Coda Cavallo (Italie) ; Zone marine protégée et réserve naturelle de Torre Guaceto (Italie) ; Parc national d'Al-Hoceima (Maroc) ; Parc national de l'archipel de Cabrera (Espagne) ; et les falaises de Maro-Cerro Gordo (Espagne).

139. Des enquêtes de terrain visant à déterminer la répartition des principaux habitats marins, y compris les plus sensibles, sont en cours en Tunisie dans le cadre du projet MedKeyHabitats II financé par la Fondation MAVVA. Des cartes de répartition et de sensibilité des principaux habitats marins à Malte, au Maroc, en Algérie et en Turquie sont disponibles sur la plateforme méditerranéenne de la biodiversité.

**Réalisation stratégique 3.5 : Assistance technique et renforcement des capacités aux niveaux régional, sub-régional et national pour renforcer l'application des politiques et le respect des législations nationales relatives à la diversité biologique.**

140. Une session de formation régionale sur l'identification des habitats marins clés (indicateurs communs IC-1, EO1 et IC-



2, EO1 de l'IMAP) et l'utilisation de l'application web Standard-Data entry Form (SDF) et de la Plate-forme méditerranéenne de biodiversité (MBP) est prévue par le CAR/ASP au cours du second semestre 2021, lorsque le manuel d'interprétation des habitats marins, l'application web SDF et la nouvelle Plate-forme méditerranéenne de biodiversité seront prêts. Elle sera organisée en synergie avec le projet IMAP/MPA.

141. Dans le cadre du projet QUIET MED 2 financé par l'UE, le CAR/ASP a organisé, en étroite collaboration avec ACCOABMS, l'atelier francophone sur le bruit impulsif en mer, avec la participation de représentants des autorités compétentes et scientifiques d'Algérie, du Liban, du Maroc et de la Tunisie. La 5<sup>e</sup> conférence sur la conservation des cétacés dans les pays du sud de la Méditerranée (CSMC5), accueillie par le Centre national des sciences marines du Liban (CNRS-L), s'est tenue en ligne du 13 au 15 avril 2021. Cette conférence a été organisée par ACCOABMS en étroite collaboration avec le CAR/ASP et soutenue financièrement par Monaco.

142. Le CAR/ASP coordonne les activités du Work-package 10 (WP10) du projet ODYSSEA (odysseaplatform.eu) financé par l'UE. Le WP10 vise à renforcer les capacités des partenaires nord-africains (Maroc, Tunisie et Égypte) à mener des campagnes d'observation en mer, à analyser les données collectées, à développer des modèles numériques et à gérer des observatoires. Le CAR/ASP intervient sur 2 volets : i) l'organisation d'événements de renforcement des capacités et ii) le soutien aux jeunes scientifiques nord-africains pour participer aux écoles d'été organisées dans le cadre du projet ODYSSEA. Les données et services ODYSSEA fournissent un soutien aux systèmes de capteurs ou de modélisation qui collectent/produisent divers paramètres de données pour la biodiversité et les écosystèmes (OE1), les espèces non indigènes (OE2), la récolte de poissons et de mollusques exploités commercialement (OE3), l'eutrophisation (OE5), l'hydrographie (OE7), la pollution (OE9) et les déchets marins (OE10).

143. Le CAR/ASP a permis à de jeunes scientifiques nord-africains candidats de participer chaque année à toutes les écoles d'été d'ODYSSEA sur l'océanographie depuis 2018, y compris la 2<sup>e</sup> école sur l'océanographie et la pêche en Méditerranée, du 2 au 6 septembre 2019, organisée sur l'île grecque d'Alonissos, permettant i) d'utiliser la plateforme du projet ODYSSEA pour la récupération, la gestion et le traitement des données océanographiques, environnementales et sur la pêche en Méditerranée, ii) de découvrir les développements modernes sur les instruments et les capteurs marins utilisés dans l'échantillonnage sur terrain pour la surveillance océanographique opérationnelle, iii) de se familiariser avec les modèles écologiques et leur rôle dans la gestion des écosystèmes marins. La 3<sup>e</sup> école d'été ODYSSEA (qui s'est tenue du 23 au 27 novembre 2020) sur le thème « Observations satellitaires & traitement des données en océanographie opérationnelle », a porté sur « la synergie entre les observations satellitaires de la surface de la mer et les mesures in situ ». Des ateliers de formation ODYSSEA avec la contribution du CAR/ASP ont été organisés à l'attention des responsables de l'Observatoire sur l'équipement de surveillance marine : Planeur (Aseamar) et systèmes de capteurs (Develogic). (mai 2019, Rousset, France, juillet 2019, Hambourg, Allemagne). En octobre 2020, le CAR/ASP a co-organisé l'atelier dédié aux parties prenantes tunisiennes en collaboration avec l'Association tunisienne pour le développement durable et la conservation de la faune (ANDDCVS), au cours duquel ont été présentés les outils de la plateforme d'information océanographique « MARINOMICA », développée dans le cadre du PROJET ODYSSEA, ainsi que d'autres résultats basés sur les observations et la modélisation par satellite. Du 22 au 24 février 2021, le CAR/ASP a fourni un soutien technique et logistique au RAED (partenaire égyptien) pour organiser un atelier de formation sur « l'analyse géospatiale et la télédétection sur l'impact du changement climatique sur les écosystèmes marins et côtiers », qui s'est tenu à la fois en présentiel et partiellement en ligne. En outre, le CAR/ASP a coordonné la préparation de l'atelier dédié aux utilisateurs finaux marocains intitulé « Atelier de validation de la plateforme de données par les utilisateurs et de formation à l'océanographie opérationnelle », qui se tiendra les 2 et 3 juin 2021.

144. Dans le cadre de la phase 2 du projet MAVA MedBycatch, et avec le soutien des partenaires du projet, le CAR/ASP a mis en œuvre une formation en ligne (3-5 mai 2021) pour les parties prenantes tunisiennes de la pêche et de l'environnement, et en particulier les observateurs des prises accidentelles et les gardes-pêche, concernant le protocole de collecte des données sur les prises accidentelles en Méditerranée de la FAO/CGPM, l'identification des espèces vulnérables (requins, raies, cétacés, oiseaux de mer et tortues de mer) ainsi que les engins de pêche et les mesures visant à atténuer ce type de prises. Dans le cadre du projet Adriatique du FEM, le CAR/ASP a mis en œuvre une formation sur le terrain (23 octobre 2020) relative au suivi de l'IMAP en Albanie et liée à la biodiversité, l'hydrographie et la pollution. En outre, le CAR/ASP et le CAR/PAP, avec le soutien de l'INFO/RAC, ont organisé une formation pour les parties prenantes monténégrines (4-5 février 2020, Podgorica) ainsi qu'une formation en ligne pour les parties prenantes albanaises (8 avril 2021) concernant le téléchargement des données IMAP sur la plateforme de l'Info Système IMAP.

145. Le CAR/CPD a sélectionné trois projets pilotes pour la mise en œuvre de mesures SCP visant à prévenir les déchets marins dans les AMP, qui seront déployées à Cabo de Gata (Espagne), Delta del Ebre (Espagne), et Miramare (Italie). L'accent sera mis sur la mise en place de systèmes de verres réutilisables, de collecte des emballages de boissons et des filets à moules. Les actions pilotes qui devaient avoir lieu cet été ont été reportées à l'été prochain en raison de la pandémie de la COVID-19.

### **Réalisation stratégique 3.6 : Meilleure coopération aux niveaux national, sous-régional et régional pour protéger et conserver la diversité biologique et les écosystèmes**

146. Le Secrétariat et le CAR/ASP, la CGPM, ACCOBAMS et UICN Med collaborent en ce qui concerne les mesures de protection et de gestion spatiales pour la biodiversité marine, et pour identifier les activités réalisables en synergie sur la base de leurs activités programmées et de leurs points communs, y compris le travail de gestion spatiale par le biais des FRA de la CGPM et des ASPIM de la Convention de Barcelone. Une première téléconférence de travail a été organisée le 25 juin 2020. Un projet de document sur l'axe commun de travail a été partagé par le CAR/ASP pour l'examiner et le compléter. Une version corrigée a été approfondie lors d'une réunion organisée en ligne le 2 février 2021. Le protocole d'accord entre le CAR/ASP et le Secrétariat de l'ACCOBAMS et couvrant la période 2021-2022 a été signé par les deux organisations après son examen réalisé par l'Unité de Coordination du PAM. En outre, un autre accord comprenant le programme de travail commun détaillé et le budget correspondant a été établi. Les principales activités communes se concentrent sur la mise en œuvre des programmes nationaux de surveillance des cétacés dans les pays du sud de la Méditerranée par le biais du processus EcAp III et du projet Quiet Seas, de l'évaluation et la mise à jour du plan d'action pour la préservation des cétacés en Méditerranée, et d'un programme de renforcement des capacités.

147. Un nouveau protocole-cadre de collaboration (MoC) a été signé en octobre 2020 entre le CAR/ASP et MedPAN pour la période 2020-2025. Ce protocole de collaboration fait suite aux précédents signés entre les organisations depuis 2010. Dans le cadre de ce protocole, un document spécifique a été signé entre le CAR/ASP et MedPAN en ce qui concerne les modalités de gestion conjointe de la base de données sur les aires marines protégées en Méditerranée (MAPAMED). Ces projets de mémorandums ont été approuvés par l'unité de coordination du PNUE/PAM et transmis aux points focaux de l'ASP/DB, avant d'être signés par les deux organisations.

### **II.4 Thème central III : INTERACTIONS ET PROCESSUS TERRE -MER**

#### **Réalisation stratégique 4.1 : Renforcer l'application régionale des obligations en vertu de la Convention de Barcelone et ses Protocoles, et des programmes de mesures dans les stratégies et plans d'action régionaux existants.**

148. Pour soutenir l'évaluation socio-économique des mesures des stratégies et plans d'action régionaux, le Plan Bleu/RAC a poursuivi sa participation au projet MEDREGION, qui se terminera d'ici Juillet 2021. Un projet intitulé ABIOMMED a été attribué au même consortium dirigé par HCMR (Grèce), et le Plan Bleu/RAC poursuivra donc cette activité à l'issue du projet MEDREGION.

#### **Réalisation stratégique 4.2 : Élaboration de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, normes et critères communs, lignes directrices.**

149. Le concept d'une boîte à outils pour la phase analytique du PEM a été élaboré et une proposition a été faite sur la manière de la rendre aussi attrayante et interactive que possible. L'objectif est d'offrir une boîte à outils conforme à la GIZC, démontrant l'application d'outils scientifiques et autres pour la préparation de PEM basés sur les principes de la gestion des écosystèmes et fournissant une importante source d'informations et de conseils - une source pratique « à consulter » pour les acteurs méditerranéens. La finalisation de la boîte à outils est en attente de l'approbation de la révision budgétaire, car cette présentation interactive nécessitera quelques ressources supplémentaires.

150. Le projet Adriatique du FEM, mis en œuvre en Albanie et au Monténégro avec le soutien du CAR/PAP et du CAR/ASP, a bien progressé et approche de sa fin (en juin 2021) bien que les activités aient été quelque peu ralenties en raison de l'impossibilité de rencontrer les partenaires en personne et de réaliser des tests sur le terrain à cause de la pandémie de la COVID-19. Pour y remédier, les activités ont été organisées par le biais de nombreuses consultations en ligne avec des experts et des institutions nationales, ainsi qu'avec différents groupes de parties prenantes. Cela a eu un impact significatif sur la dynamique quant à la diffusion des résultats ; néanmoins, ce projet innovant en termes d'intégration et de liaison entre les indicateurs de l'IMAP et la planification de l'espace maritime a permis de produire des résultats extrêmement utiles au Monténégro (où le CAR/PAP est principalement impliqué), tels que : une analyse diagnostique (AD) pour la planification de l'espace maritime des eaux marines sous la juridiction du Monténégro, conçue autour de deux éléments clés : une évaluation de la vulnérabilité marine ; une évaluation de la pertinence des activités ; une série d'études liées à la collecte, à la cartographie et à l'évaluation des activités environnementales, écologiques et humaines (avec un accent mis sur le trafic maritime, le système d'infrastructure portuaire, le tourisme maritime et l'aquaculture). Ces travaux ont permis d'identifier les zones marines vulnérables, où les activités humaines doivent être évitées ou soigneusement planifiées, ainsi que les zones propices au développement, le tout donnant lieu à la proposition d'un plan spatial marin.

#### **Réalisation stratégique 4.3 : Renforcement de l'application au niveau national**

151. La réunion de lancement et la réunion du comité de pilotage (CP) du PAC Bosnie-Herzégovine ont été organisées en ligne le 15 octobre 2020. Le CP est composé de sept membres, représentants de différents niveaux administratifs et

d'institutions de Bosnie-Herzégovine et du CAR/PAP. Cette première réunion a été honorée par la participation du Premier ministre du canton d'Herzégovine-Neretva. L'état d'avancement et la planification des activités pour les mois suivants ont été présentés, et le CP a salué les progrès réalisés depuis la signature de l'accord, à savoir le lancement des activités liées au tourisme durable menées par le CAR/PAP et le plan d'urgence mené par le REMPEC. En avril 2021, l'INFO/CAR a préparé une proposition pour le site web du PAC.

152. La pandémie de la COVID-19 a ralenti la préparation de l'accord pour un PAC transfrontalier entre Chypre et Israël. Lors d'une téléconférence en septembre 2020, il a été convenu que les deux pays fourniraient dans un délai d'un mois les informations relatives au budget qu'ils ont l'intention de mobiliser pour le projet. Israël a fourni les informations avant mars 2021, alors que Chypre n'a pas répondu. Dans ce contexte, Israël a adressé une lettre au PNUE/PAM dans laquelle le pays suggérait de lancer le projet dès que possible, tout en laissant à Chypre la possibilité de s'y joindre ultérieurement. Suite au retour positif du PAM/PNUE, le CAR/PAP a finalisé l'accord du PAC avec Israël.

153. Des progrès significatifs ont été réalisés concernant le PAC transfrontalier entre l'Albanie et l'Italie concernant la zone du canal d'Otrante. L'accord sur le PAC a été rédigé en décembre 2020 avec l'appui de deux consultants nationaux et partagé avec les autorités nationales compétentes des deux pays. L'accord a été signé en mars 2021, permettant de lancer la mise en œuvre des activités, la première consistant à recruter des coordinateurs nationaux du PAC pour l'Albanie et l'Italie (en attente de l'approbation du siège du PNUE car le contrat dépasse le seuil de la consultation individuelle), et à la mise en place du comité de pilotage du PAC.

#### **Réalisation stratégique 4.4 : Surveillance et évaluation**

154. La méthodologie Land-Sea Interactions (LSI) développée dans le cadre des projets SUPREME et SIMWESTMED est testée à Malte, avec le soutien du CAR/PAP. Malte a collecté les données disponibles et est en train d'analyser les interactions. Plusieurs réunions de consultation ont été organisées avec toutes les parties prenantes nationales concernées ainsi qu'avec l'équipe du CAR/PAP au terme de cette activité.

155. A l'initiative de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), une lettre conjointe a été rédigée afin d'élaborer une étude de faisabilité pour la mise en œuvre de l'Indicateur Commun Candidat (ICC) 25 (modification de la couverture terrestre) au Maroc et en Tunisie en utilisant les données Copernicus.

156. Dans le cadre du projet Adriatique du FEM, le programme de suivi intégré pour le Monténégro et l'Albanie a été finalisé et soumis aux autorités nationales pour validation. Dans le cadre du même projet, une série de réunions et de consultations tenues en ligne sur la PEM avec des experts nationaux et des institutions du Monténégro ont été organisées et un certain nombre de documents ont été préparés, ainsi que la base de données IMAP pour le Monténégro, basée sur une étude de terrain des habitats marins, réalisée par l'Institut de biologie marine (IMB) du Monténégro. Sous la coordination du CAR/PAP et avec le soutien du Ministère de l'Écologie, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, qui a souligné la nécessité de protéger les habitats des communautés de corail doré (*Gerardia savaglia*) significativement affectés par les activités humaines, l'IMB et l'Entreprise Publique pour la Gestion des Zones Côtières du Monténégro ont installé des bouées de protection sur deux des sites de recherche et ont nettoyé deux champs sous-marins. Des panneaux d'information sur les champs de corail et sur l'interdiction de pêcher et d'ancrer des bateaux dans les zones clôturées ont également été installés. Dans le cadre du processus de planification de l'espace maritime, ces sites seront proposés pour être déclarés zones marines protégées.

157. Le CAR/PAP a soutenu l'organisation de la 1<sup>ère</sup> Conférence internationale sur l'eau, la protection de l'environnement et le développement durable en Albanie. En raison de la pandémie de COVID-19, la conférence a été reportée d'octobre 2020 aux 17-18 mai 2021 et s'est tenue en partie en présentiel (à Tirana pour les participants albanais) et en partie en ligne (pour les participants étrangers).

#### **Réalisation stratégique 4.5 : Capacités améliorées aux niveaux national, sous-régional et régional y compris l'assistance technique et le renforcement des capacités.**

158. Plusieurs sessions de formation ont été organisées pour les experts albanais et monténégrins dans le cadre du projet Adriatique du FEM. Une formation virtuelle portant sur l'évaluation du FEM concernant les déchets marins au Monténégro a eu lieu le 5 mars 2021. La toute première tentative d'évaluation du FEM sur les déchets marins au Monténégro a été présentée par un expert de l'Institut de Biologie Marine de Kotor et partagée avec les représentants des pays intéressés qui ont reçu des informations détaillées sur les politiques importantes en matière de déchets marins au Monténégro ; les pressions et les impacts liés aux déchets marins ; la méthodologie d'évaluation du FEM pour tous les indicateurs de déchets marins ; les échelles d'évaluation ; l'état actuel des déchets marins au Monténégro (en comparaison avec les valeurs seuils) ; et les mesures de gestion proposées pour lutter contre les déchets marins et les besoins de développement futur. Une session de formation sur le même sujet a été organisée en ligne pour les experts albanais le 19 mars 2021, tandis que la formation sur l'Info Système a eu lieu en ligne le 8 avril 2021, en collaboration avec l'INFO/CAR.

## **II.5 Thème transversal I : GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES (GIZC)**

### **Réalisation stratégique 5.3 : Renforcement de l'application au niveau national**

159. En ce qui concerne la préparation des stratégies nationales de GIZC en Égypte et au Liban, et l'analyse des cadres juridiques nationaux en Algérie et en Tunisie, en soutien à la ratification du protocole de GIZC, les TdR ont été préparés et les consultations avec les PF dans les deux pays ont commencé ; il est prévu que la mise en œuvre complète débute au cours du deuxième semestre de 2021.

### **Réalisation stratégique 5.5 : Capacités améliorées aux niveaux national, sous-régional et régional y compris assistance technique et renforcement des capacités**

160. Une session spéciale du programme éducatif MedOpen Advanced a été dispensée de septembre à décembre 2020 aux étudiants en master de deux universités : Faculté des sciences et techniques d'Al Hoceima (FSTH), Maroc, et Faculté des sciences de Bizerte (FSB), Tunisie, dans le cadre de leurs programmes d'études. Les activités préparatoires pour la prochaine édition du MedOpen Advanced ont commencé afin de pouvoir le dispenser au second semestre 2021 aux étudiants de deux facultés algériennes et d'une faculté marocaine. De plus, dans le cadre du projet Adriatique du FEM, du matériel a été rassemblé en vue de l'élaboration d'un module sur le PEM qui sera inclus dans MedOpen.

161. Un accord a été conclu avec l'Université virtuelle syrienne (SVU) pour soutenir leur master sur la gestion intégrée des ressources naturelles. Le CAR/PAP donnera jusqu'à 7 conférences sur la GIZC et le PEM à environ 30-40 étudiants. L'enseignement devrait commencer en septembre 2021.

## **II.6 Thème transversal II : CONSOMMATION ET PRODUCTION DURABLES (CPD)**

### **Réalisation stratégique 6.1 : Élaboration de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, normes et critères communs, lignes directrices et application des textes actuels.**

162. En collaboration avec le ministère turc de l'Environnement et de l'Urbanisation et en partenariat avec le Centre régional pour l'environnement en Turquie, quatre projets phares et six projets pilotes ont été développés en faveur d'une consommation et d'une production durables au sein des chaînes de valeur des équipements électriques et électroniques qui ont été choisis comme point central de l'étude de fond. La Turquie a demandé un soutien similaire pour élaborer une étude axée sur la chaîne de valeur de la construction et de la démolition ; le lancement des activités est prévu en juin 2021.

163. Suite à la décision pertinente adoptée lors de la COP 21, le CAR/CPD a préparé une première étude de référence afin de proposer des mesures régionales en faveur des entreprises vertes et circulaires. Une méthodologie pour la préparation de l'étude a été élaborée et une équipe d'experts a été recrutée. En conséquence, le CAR/CPD a préparé 22 profils de pays, 4 évaluations de base sous-régionales, 1 résumé des recommandations politiques pour soutenir le développement des entreprises vertes et circulaires en Méditerranée et 10 fiches de bonnes pratiques internationales sur les instruments politiques qui contribuent à promouvoir un environnement favorable aux entreprises vertes et circulaires. Un processus de consultation des parties prenantes a été organisé et une première proposition de mesures régionales a été discutée les 23 et 24 février avec des experts nationaux désignés. Lors de leur réunion qui s'est tenue du 1er au 3 juin 2021, les points focaux du CAR/CPD ont examiné la proposition globale de l'ensemble des mesures régionales.

### **Réalisation stratégique 6.2 : Surveillance et évaluation**

164. Le CAR/CPD a revu la liste des indicateurs du CAR à la lumière des derniers développements au niveau international (en particulier les ODD) et en coordination avec le tableau de bord méditerranéen de la durabilité géré par le Plan Bleu. La liste mise à jour a été utilisée pour l'évaluation à mi-parcours du Plan d'action régional du CAR, basée sur des indicateurs. Pour chaque indicateur, les fiches d'information ont été préparées en suivant le modèle du CAR/PB relatif aux indicateurs de la SMDD et ont été téléchargées sur le site web de l'Observatoire méditerranéen de l'environnement et du développement durable.

165. Un système MEAL a été rédigé, étayant la théorie du changement du programme de soutien aux entreprises durables du CAR/CPD. D'ici la fin de l'année 2021, l'outil MEAL et l'outil de suivi de l'impact seront pleinement opérationnels et intégrés à l'offre de services commerciaux du CAR/CPD et de ses partenaires.

### **Réalisation stratégique 6.3 : Capacités améliorées aux niveaux national, sous-régional et régional y compris assistance technique et renforcement des capacités**

166. [TheSwitchers.org](https://www.switchers.org), la plateforme en ligne pour le développement durable des entreprises, a été lancée. La plateforme offre un point d'entrée unique vers la [boîte à outils Switchers](#), qui rassemble un ensemble unique de méthodologies et d'outils dédiés au développement d'entreprises durables, conçus et numérisés par le CAR/CPD ; le [SwitchersFund](#), qui favorise la mise en relation entre les entrepreneurs verts et les acteurs financiers ; la [Switchers Community](#), la communauté des

entreprises durables méditerranéennes ; et le Policy Hub, qui fournira bientôt des informations sur les politiques favorables aux entreprises durables en Méditerranée. [La boîte à outils Switchers](#) fournit aux entrepreneurs verts un ensemble d'outils innovants au service du développement durable des entreprises : Outil de développement du modèle d'affaires vert ; outil de développement du plan d'affaires vert ; outil d'éco-conception ; accès au marché ; accès au financement ; outil de mesure de l'impact. [La boîte à outils Switchers](#) permet également une interaction entre les différents utilisateurs cibles : les entrepreneurs, les formateurs/mentors, les organisations de soutien aux entreprises et les acteurs financiers.

167. Des partenariats nationaux Switchers, regroupant des Organisations de Soutien aux Entreprises (OSE) ciblant les entrepreneurs verts, sont en cours de création dans 7 pays méditerranéens. Ces partenariats nationaux ont pour objectif de renforcer les écosystèmes en fournissant des services de développement durable aux entreprises, en renforçant les capacités et en promouvant la coordination et la mise en réseau des OSE. Près d'une centaine d'OSE ont rejoint les partenariats nationaux à ce jour (18 au Maroc, 12 en Algérie, 20 en Tunisie, 7 en Jordanie, 8 en Palestine, 13 en Israël et 14 au Liban). Les partenariats rassemblent une grande variété d'OSE, tels que des institutions publiques, des entreprises privées et des organisations à but non lucratif.

168. Un programme de formation de formateurs est mis en œuvre pour transférer les capacités, les méthodologies et les outils de développement durable des entreprises aux OSE méditerranéennes (les membres des partenariats nationaux et d'autres organisations). Le contenu de la formation est lié aux outils mis en ligne disponibles dans la boîte à outils The Switchers et propose quatre modules principaux : développement d'un modèle d'affaires vert (4 jours) ; développement d'un plan d'affaires vert et évaluation de l'impact (3 jours) ; éco-conception (2 jours) ; et accès au marché et accès au financement (2 jours). Jusqu'à présent, un total de 211 formateurs sélectionnés par 96 OSE ont été formés dans 10 pays (Maroc, Algérie, Tunisie, Egypte, Jordanie, Palestine, Israël, Liban, Italie et Espagne). 50 % des stagiaires sont des femmes. Le CAR/CPD a organisé un total de 74 jours d'ateliers en ligne. 90 % des formateurs jugent la formation bonne ou très bonne et 99 % indiquent avoir l'intention d'inclure la méthodologie et les outils en ligne dans les programmes de soutien fournis par leur OSE. Une fois que les OSE et leurs experts ont été formés, le programme de soutien ciblant les entrepreneurs verts au stade de l'idéation et au début de leur activité a été lancé. Des appels à candidatures sont ouverts dans plusieurs pays pour aider les entrepreneurs à développer leurs modèles et leurs plans d'affaires durables. Jusqu'à présent, 195 entrepreneurs verts ont été soutenus au Liban, en Palestine, en Égypte et en Italie.

#### **Réalisation stratégique 6.4 : Meilleure coopération aux niveaux national, sous-régional et régional pour prévenir et maîtriser la pollution marine.**

169. Pour surmonter les obstacles posés par la pandémie de COVID-19, les outils numériques ont été renforcés, ce qui a conduit à la mise au point : a) d'un système de suivi des opportunités d'investissement, en vue de repérer et diffuser les opportunités potentielles aux entrepreneurs verts en Méditerranée ; b) d'une boîte à outils d'accès au financement, hébergée sur la plateforme en ligne de développement durable des entreprises, ciblant les entrepreneurs verts à différentes étapes du cycle de vie de leur entreprise ; c) d'un tableau de bord dédié aux institutions financières sur la plateforme en ligne « TheSwitcher.org », y compris la création d'une formation numérique, pour aider les institutions financières à mieux identifier et analyser les opportunités financières vertes ; d) d'un mécanisme virtuel de mise en relation, permettant aux institutions financières d'interagir avec des entrepreneurs verts. Au cours de la période actuelle, le CAR/CPD a fait appel à des services externes afin de faciliter la création d'un groupe de travail national sur le financement durable au Maroc, en Tunisie, au Liban, en Jordanie et en Palestine. Les consultants recrutés ont pour mission de mettre à jour la base de données actuelle des investisseurs locaux potentiels et de les impliquer dans le réseau d'investissement à impact vert. Les groupes de travail nationaux travailleront en étroite collaboration avec les OSE afin de mieux identifier les besoins financiers des entrepreneurs verts et de repérer les opportunités d'investissement.

170. Une évaluation juridique et de gouvernance est actuellement menée par un cabinet de conseil externe afin d'évaluer les possibilités d'établir un mécanisme de financement public-privé géré par le CAR/CPD en partenariat avec des institutions financières et d'autres organisations régionales. Un premier rapport sera présenté au début du mois de juin 2021.

171. La plateforme web Business-to-business (B2B) "The Switchers Products" est en cours de développement et sera présentée d'ici fin juin 2021. Les produits Switchers offriront aux entrepreneurs verts une méthodologie et des outils afin d'exposer et de mettre en valeur leurs produits et leurs services et seront associés à une stratégie marketing spécifique visant à développer les opportunités de commerce interentreprises et de vente au détail.

172. Une évaluation permettant de positionner et de développer la « Communauté Switchers » a été finalisée. Les résultats de l'évaluation ont mis en évidence la nécessité de moderniser et d'accroître le sentiment d'appartenance à la Communauté, de mieux concevoir sa proposition de valeur et ses canaux de communication, en recommandant des actions clés à entreprendre à court et moyen terme. Dans un premier temps, un événement de 2 jours intitulé « The Switchers Talks » a été planifié pour offrir aux membres la possibilité de réfléchir au rôle et aux objectifs de la Communauté et d'accéder à des informations actualisées sur l'accès au financement, le marketing numérique et les outils de soutien aux entreprises. L'événement aura lieu

les 28 et 29 juin 2021.

## **II.7 Thème transversal III : CHANGEMENT CLIMATIQUE**

### **Réalisation stratégique 7.2 : Élaboration de nouveaux plans d'action, programmes et mesures, normes et critères communs, lignes directrices.**

173. Afin de promouvoir l'intégration des solutions basées sur la nature dans les stratégies d'adaptation aux changements climatiques, le Plan Bleu/CAR prépare un atelier multipartenaires pendant le Congrès mondial de la nature de l'UICN.

Deux documents d'orientation ont été préparés dans le cadre du projet ADRIADAPT financé par l'UE : « Lignes directrices pour l'intégration de l'adaptation dans la gestion côtière » et « Manuel de la résilience côtière » - tous deux portant sur les zones côtières de l'Adriatique. Les documents ont été préparés en anglais, en croate et en italien.

### **Réalisation stratégique 7.3 : Renforcement de l'application au niveau national.**

174. Dans le cadre du projet ADRIADAPT, un catalogue d'options d'adaptation a été élaboré : environ 50 options d'adaptation ont été identifiées et mises en ligne sur la plateforme ADRIADAPT, ainsi que 6 exemples de bonnes pratiques. Tous les documents sont disponibles en anglais, en croate et en italien. Ces options d'adaptation et ces bonnes pratiques, bien que destinées à la région adriatique, peuvent facilement s'appliquer à des conditions méditerranéennes plus larges.

175. Dans le cadre du même projet, pour l'étude de cas en Croatie, une méthodologie d'évaluation du degré de vulnérabilité de la zone côtière étroite vis-à-vis de l'élévation du niveau de la mer avec une référence spécifique à l'environnement marin a été développée et testée. Les résultats permettront de mettre à jour le plan d'action pour la mise en œuvre du plan côtier du comté de Sibenik-Knin préparé dans le cadre du partenariat Med du FEM.

176. Les activités liées à la préparation des plans côtiers pour Boka Kotorska au Monténégro et la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima au Maroc, avec une attention particulière accordée aux questions relatives au changement climatique, pourront commencer dès la signature du contrat avec le FEM concernant le projet FSCC du FEM qui finance ces deux plans et complète le Sous-projet 2.1 du MedProgramme du FEM.

177. Des premiers échanges ont eu lieu entre le CAR/ASP et le MedECC, par l'intermédiaire du CAR/PB, afin de préparer en 2021 des lignes directrices visant à renforcer la composante biodiversité marine des pays dans leurs futures mises à jour des CDN, dans un souci d'alignement et d'intégration des préoccupations liées à la biodiversité marine et à la poursuite de l'ODD14. Elles viseront à harmoniser et à coordonner les outils et les initiatives connexes de la CCNUCC et de la CDB afin de maximiser les synergies. Les lignes directrices tiendront compte des besoins identifiés dans le document PAS BIO post-2020 actuellement en cours de préparation.

### **Réalisation stratégique 7.4 : Surveillance et évaluation.**

178. Le rapport sur les indicateurs socio-économiques associés aux vulnérabilités liées aux changements climatiques dans les AMP, préparé par le Plan Bleu/RAC en collaboration avec le CAR/ASP, a été publié en octobre 2020

### **Réalisation stratégique 7.5 : Capacités améliorées aux niveaux national, sous-régional et régional notamment l'assistance technique et le renforcement des capacités.**

179. Le PNUE/PAM et l'Union pour la Méditerranée, ainsi que d'autres partenaires, soutiennent le premier rapport d'évaluation méditerranéen (MAR1) et le résumé pour les décideurs, une initiative régionale importante qui contribue à bien établir des processus solides d'évaluation environnementale en Méditerranée. Depuis sa création, le secrétariat scientifique du MedECC a été accueilli sur une base temporaire par le Plan Bleu/RAC à Marseille, France. Les statuts du Plan Bleu ont été mis à jour pour permettre un hébergement à long terme.

180. Le MedECC contribue au sixième Rapport d'évaluation (AR6) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), qui comporte, pour la première fois, un chapitre consacré à la Méditerranée. Ce chapitre est préparé sous la direction du professeur Wolfgang Cramer, l'un des deux coordinateurs du MedECC.

181. Suite à la consultation en ligne (avril-juin 2020) des décideurs et des parties prenantes concernant le projet de Résumé à l'intention des décideurs (SPM) de MAR1, et conformément à l'Annexe IV de la Décision IG.24/4, les membres du Comité de Pilotage de la CMDD, les Points Focaux du Plan Bleu/RAC, les membres du Groupe d'Experts sur les Changements Climatiques (GECC) de l'UpM et du groupe de travail sur l'environnement de l'UpM, le Secrétariat du MedECC, le Comité de Pilotage et les Auteurs Principaux Coordinateurs, ainsi que les représentants du PNUE/PAM, du PB/RAC et du Secrétariat de l'UpM ont participé à distance, le 22 septembre 2020, à la consultation plénière du MedECC. L'objectif de cette consultation était de s'assurer que les résultats du MAR1, tels que présentés dans le projet de SPM, étaient parfaitement compréhensibles et sans ambiguïté et que les observations tirées de la consultation en ligne précédente avaient bien été prises

en compte. Les conclusions du projet révisé de SPM ont été examinées et débattues afin de s'assurer que les résultats étaient formulés de manière claire et compréhensible et que l'évaluation de la documentation était transparente, objective, complète et pouvait être facilement communiquée aux décideurs. Cet événement a constitué une étape importante dans le renforcement du dialogue science/politique. Une centaine de participants ont contribué à une discussion fructueuse qui a débouché sur une série de conclusions et de recommandations et sur une version finale du SPM. En particulier, la consultation plénière « n'a pas relevé d'inexactitude ou d'erreur factuelle dans le SPM ».

182. Pour mener à bien sa mission visant à consolider et à fournir des connaissances scientifiques sur le changement climatique et environnemental en Méditerranée, le secrétariat et le comité de pilotage du MedECC travaillent sur trois actions complémentaires : la communication sur MAR1 et son SPM ; l'identification des lacunes en matière de connaissances, le renforcement du réseau et des capacités au Sud et à l'Est de la Méditerranée ; et la préparation de rapports thématiques liés aux défis identifiés dans MAR1.